

CORPORATION TOMAGOLD

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de six mois
terminée le 29 février 2024

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

For the six-month period
ended February 29, 2024

Table des matières

Date
Mise en garde concernant les renseignements prospectifs
Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation
Acquisition d'actifs miniers
Frais d'exploration reportés
Informations annuelles sélectionnées
Résultats des opérations
Revue trimestrielle
Résultats du deuxième trimestre
Trésorerie et sources de financement
Opérations entre apparentés
Transactions hors-bilan
Obligations et engagements contractuels
Jugements, estimations et hypothèses
Divulgence des actions en circulation
Événements subséquents
Risques d'affaires
Perspectives
Contrôle et procédures de communication de l'information
Information additionnelle et divulgation continue

Table of Contents

1.0	Date
2.0	Caution regarding prospective information
3.0	Business description and continuity of operations
4.0	Acquisition of mining assets
5.0	Deferred exploration expenses
6.0	Selected annual information
7.0	Operations results
8.0	Quarterly review
9.0	Second quarter results.
10.0	Liquidity and funding
11.0	Related party transactions
12.0	Off-balance sheet transactions
13.0	Contractual obligations and commitments
14.0	Judgments, estimates and assumptions
15.0	Outstanding share information
16.0	Subsequent events
17.0	Business risks
18.0	Outlook
19.0	Information communication controls and procedures
20.0	Additional information and continuous disclosure

CORPORATION TOMAGOLD

Rapport de Gestion

Pour la période de six mois terminée le 29 février 2024

Ce rapport de gestion daté du 25 avril 2024 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la société au 29 février 2024. Les états financiers consolidés de la société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (les IFRS). La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (\$ Can) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

1.0 DATE

Ce rapport de gestion est pour la période de six mois terminée le 29 février 2024, avec l'information additionnelle jusqu'au 25 avril 2024.

2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementations plus sévères), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les risques politiques entraînés par l'exploitation minière dans des pays en voie de développement, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. Sauf lorsqu'il le sera requis par la loi, la société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque.

3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Corporation TomaGold est la Société mère ultime du groupe (ci-après, « la Société »).

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une société d'exploration dont les activités d'exploration sont conduites au Québec et en Ontario. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 410, Saint-Nicolas, bureau 236, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole LOT et sur le OTCQB Venture Market, sous le symbole TOGOF.

Les états financiers consolidés de la période de présentation de l'information financière terminée le 29 février 2024 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 25 janvier 2024.

Pour la période de six mois terminée le 29 février 2024, la société a enregistré une perte nette de 1 261 322 \$ (perte de 1 483 521 \$ pour la période de six mois terminée le 28 février 2023). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'engager et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

TOMAGOLD CORPORATION

Management Discussion and Analysis

For the six-month period ended February 29, 2024

This MD&A dated April 25, 2024 has been prepared according to Regulation 51-102 of the continuous disclosure requirements and approved by the Company's Board of Directors.

This MD&A should be read in conjunction with the Company's consolidated financial statements on February 29, 2024. The Company's consolidated financial statements have been prepared in compliance with the International Financial Reporting Standards (IFRS). The monetary presentation currency is the Canadian dollar (Cdn \$) and all the amounts in the MD&A are in Canadian dollars.

1.0 DATE

This Management Discussion and Analysis (MD&A) report is for the six-month period ended February 29, 2024, with additional information up to April 25, 2024.

2.0 CAUTION REGARDING PROSPECTIVE INFORMATION

Some statements in this document, which are not supported by historical facts, are of a prospective nature, which means that they involve risks, uncertainties and elements which could make that actual results differ from the results predicted or implied by these same prospective elements. There are many factors that could cause such differences, especially the instability in market prices of metals, the impact of fluctuations in interest rates and foreign currency exchange rate, poorly estimated reserves, risks to the environment (more stringent regulations), unexpected geological situations, adverse mining conditions, political risks arising from mining in developing countries, regulation and government policy changes (laws or policies), failure to obtain necessary permits and approvals from government authorities, and any other risks associated with the operation and development.

Although the company believes that the assumptions arising from the prospective statements are reasonable, it is strongly recommended not to place undue reliance on these statements, which are valid only at the time of this writing. Except when it is required by law, the Company disclaims any intention or obligation with respect to updating or revising any prospective statement.

3.0 BUSINESS DESCRIPTION

TomaGold Corporation is the ultimate parent Company of the Group (here in after the "Company").

The Company, incorporated under Canadian law on public companies, is a mining exploration company with exploration activities conducted in Quebec and in Ontario. The address of the Company is registered office and its principal place of business is 410, Saint-Nicolas, Montreal, suite 236, Quebec, Canada. The Company shares are listed on the TSX Venture Exchange, under the LOT symbol and on the OTCQB Venture Market, under the TOGOF symbol.

The consolidated financial statements for the reporting period ended November 30, 2023 (including comparatives) were approved and authorized for issue by the Board of Directors on January 25, 2024.

For the six-month period ended February 29, 2024, the Company recorded net loss of \$ 1,261,322 (net loss of \$ 1,483,521 in the six-month period ended February 28, 2023). Besides the usual needs for working capital, the Company must obtain funds to be able to meet its existing commitments under the exploration programs and to pay its overhead and administrative costs.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS**Québec****Monster Lake Est**

La propriété Monster Lake Est contient 105 titres miniers répandus sur une superficie de 5 867 hectares, elle est également localisée en bordure est de la propriété Monster Lake. Certains titres miniers sont sujets à une redevance NSR variant entre 1% et 1,5%.

Le 20 mars 2018, la Société a acquis 36 claims miniers en contrepartie de 150 000 actions de la Société émises le 8 mai 2018 pour une valeur de 9 000 \$.

Hazeur

La propriété Hazeur est constituée de 67 claims miniers couvrant une superficie de 2 975 hectares contigus à la limite sud de la propriété Monster Lake.

Le 26 octobre 2015, la Société a signé une entente pour acquérir une participation de 70 % dans la propriété Hazeur en contrepartie d'un montant total de 230 000 \$, dont un paiement au comptant de 5 000 \$ à la signature de l'entente et un montant de 225 000 \$ en travaux d'exploration et l'émission de 1 550 000 actions ordinaires de la Société pour une période de trois ans.

Le 15 avril 2021, la Société a signé une entente avec Mines d'Or Visible afin d'acquérir sa participation de 30 % dans la propriété. En contrepartie, la Société a émis 2 millions d'actions ordinaires à la clôture de la transaction et a effectué les paiements en espèces suivants : 50 000 \$ le 31 mai 2021, 100 000 \$ le 31 juillet 2021 et 100 000 \$ additionnels le 30 novembre 2021. Mines d'Or Visible détiendra une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie, dont 1 % pourra être racheté par la Société pour 500 000 \$.

Obalski

La propriété Obalski comprend 74 claims couvrant une superficie totale de 2 740 hectares. Elle est située à 3 km au sud de la ville de Chibougamau.

La propriété est sujet à une redevance NSR de 3,5 % avec une clause de rachat. La Société aura ainsi la possibilité de racheter 1,75 % du NSR pour 1 500 000 \$.

Le 16 avril 2021, la Société a conclu une entente afin d'acquérir une participation de 100 % dans 46 claims situés directement au sud de la propriété Obalski. En contrepartie, la Société a émis 3 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur de 210 000 \$ à la clôture de l'entente et l'émission de 2 000 000 actions ordinaires d'une valeur de 130 000 \$ avant le 16 avril 2022.

Le 10 février 2022, la Société a signé une entente d'acquisition de propriété avec Yorbeau Resources Inc. ("Yorbeau") pour l'acquisition de la participation de 51% de Yorbeau dans les 5 claims miniers directement à l'ouest de la propriété. En contrepartie, la Société a émis 1 500 000 actions ordinaires d'une valeur de 75 000 \$. Yorbeau recevra également une redevance de 2% sur les revenus nets de fonderie, dont 1% sera rachetable par la Société pour 1M \$.

Monster Lake Ouest

La propriété Monster Lake Ouest comprend 21 claims et une concession minière couvrant une superficie totale de 1 172 hectares. Elle est située à 3 km au sud de la ville de Chibougamau.

Lac Cavan

En janvier 2022, la Société a jalonné des claims de la propriété Lac Cavan. La propriété comprend 8 claims couvrant une superficie totale de 445 hectares. Elle est située à l'ouest de Chapais, à proximité du camp minier de Chibougamau au Québec.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS**Quebec****Monster Lake East**

The Monster Lake East property contains 105 mining titles spread over an area of 5,867 hectares, it is located on the eastern edge of the Monster Lake property. Certain mining titles are subject to a 1% to 1,5% royalty.

On March 20, 2018, the Company acquired 36 mining claims for 150,000 shares of the Company issued on May 8, 2018 for a value of \$ 9,000.

Hazeur

The Hazeur property consists of 67 mineral claims covering an area of 2,975 hectares on the southern border of the Monster Lake property.

On October 26, 2015, the Company signed an agreement to acquire a 70% interest in the Hazeur property for a total consideration of \$ 230,000, including a cash payment of \$ 5,000 upon signature of the agreement and \$ 225,000 in exploration work and the issuance of 1,550,000 common shares of the Company for a period of three years.

On April 15, 2021, the Company has signed an agreement with Visible Gold Mines to acquire its 30% interest in the property. As consideration, the Company issued 2 million common shares upon closing of the transaction and made the following cash payments: \$ 50,000 on May 31, 2021, an additional \$ 100,000 on July 31, 2021, and another \$100,000 on November 30, 2021. Visible Gold Mines will hold a 2% net smelter return royalty, with 1% redeemable by the Company for \$ 500,000.

Obalski

The Obalski property consists of 74 claims covering a total of 2,740 hectares and lies 3 km south of Chibougamau, Quebec.

The property is subject to a NSR royalty of 3.5% with a buy-back clause. The Company will have the opportunity to buy back 1.75% of the NSR for \$ 1,500,000.

On April 16, 2021, the Company has concluded an option agreement for the acquisition of an undivided interest of 100 % in the bloc south payable by the issuance of 3,000,000 common shares in closing valued at \$ 210,000 and the issuance of 2,000,000 common shares valued at \$ 130,000 on or before April 16, 2022.

On February 10 2022, the Company signed a property acquisition with Yorbeau Resources Inc. ("Yorbeau") to acquire Yorbeau's 51% interest in the 5 claims immediately west of the property. As consideration, the Company issued 1,500,000 common shares valued at \$75,000. Yorbeau will also receive a 2% net smelter return royalty, with 1% redeemable by the Company for \$ 1M.

Monster Lake West

The Monster Lake West property consists of 21 claims and one mining concession covering a total of 1,172 hectares and lies 3 km south of Chibougamau, Quebec.

Lac Cavan

In January 2022, the Company stocked mining claims of the Lac Cavan property. The property consists of 8 claims covering a total area of 445 hectares. It is located west of Chapais, near Chibougamau mining camp in Quebec.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS (suite)

Lac Doda

Le 9 juillet 2020, la Société a conclu une entente d'option pour la vente d'une participation maximale de 80 % dans la propriété Lac Doda à Goliath Resources Limited ("Goliath") en contrepartie des termes suivants :

- 625 000 actions ordinaires et 625 000 bons de souscription, chaque bon permettant à la Société d'acquérir une action ordinaire de Goliath à un prix de 0,24 \$ sur une période de 36 mois (complété).
- Le ou avant le 31 août 2020, Goliath paiera à la Société un montant de 25 000 \$ (complété le 2 septembre 2020).
- Le ou avant le 31 août 2021, Goliath paiera un montant supplémentaire de 25 000 \$ à la Société (complété le 14 septembre 2021).

Pour acquérir une participation indivise supplémentaire de 15 %, Goliath devra :

- Compléter une estimation des ressources conforme au Règlement 43-101 confirmant une ressource indiquée minimale de 250 000 onces d'or sur la propriété Lac Doda d'ici le 31 août 2025 et effectuer un paiement supplémentaire de 500 000 \$ à la Société, 30 jours après la divulgation de cette information.

Si Goliath exerce son option pour acquérir une participation indivise de 65 % ou de 80 %, la Société aura le choix d'entrer dans une coentreprise à 65:35 ou 80:20, ou bien de voir sa participation contributive convertie en une participation de 20 % qui serait non contributive et sans apport de fonds propres jusqu'au début de la production commerciale.

Si les parties concluent une coentreprise et que le paiement de l'estimation des ressources n'a pas été versé conformément à l'option, la Société aura droit à ce paiement de la part de Goliath dès la réalisation de l'estimation des ressources minimales.

Brisk Extension

Le 21 septembre 2022, la Société a annoncé l'acquisition de 38 claims appartenant à Noranda Royalties et l'acquisition de 69 claims par désignation sur carte couvrant une superficie totale de 5 487,52 hectares (ou 55 km²). Ces claims sont situés à proximité des zones 1, 2, 3 et 6 du projet Lithium Brisk à la Baie-James optionné par Monger Gold et le long et au sud de la route régionale Trans-Taïga et de l'infrastructure des lignes électriques à environ 5 km de l'aéroport LG-3. Ces claims se trouvent également sur le même couloir géologique que les projets Cancet (5,6 % Li₂O sur 36,5 m) et Corvette (1,65 % Li₂O sur 159,7 m), détenus respectivement par Winsome Resources et Patriot Battery Metals plus à l'est.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)

Lac Doda

On July 9, 2020, the Company completed an option agreement for the sale of up to an 80% interest in the Lac Doda Property to Goliath Resources Limited ("Goliath") in consideration of the following terms :

- 625,000 common shares and 625,000 warrants, each warrant entitling the holder to acquire one common share of Goliath at a price of \$0.24 over a 36-month period (completed).
- On or before August 31, 2020, Goliath will pay the Company an amount of \$ 25,000 (completed on September 2, 2020).
- On or before August 31, 2021, Goliath will pay an additional amount of \$ 25,000 to the Company (completed on September 14, 2021).

In order to acquire an additional 15% undivided interest, Goliath will have to:

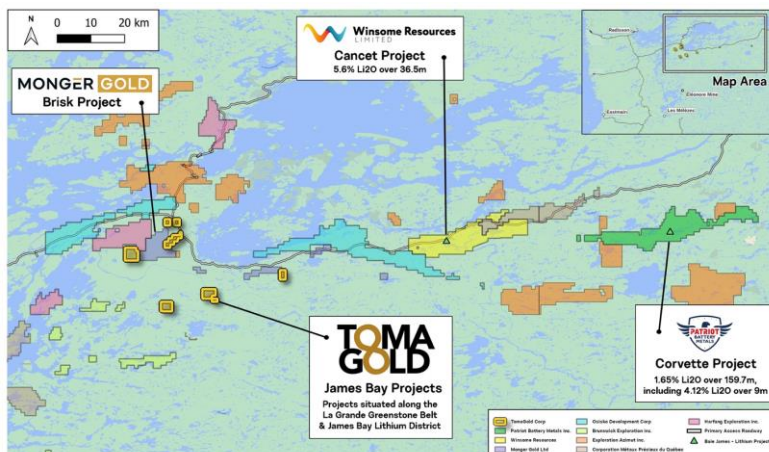
- Complete a NI 43-101 compliant resource estimate confirming a minimum indicated resource of 250,000 ounces of gold on the Lac Doda property by August 31, 2025 and make an additional payment of \$500,000 to the Company, 30 days after this information is disclosed.

If Goliath exercises its option to acquire either a 65% or an 80% undivided interest, the Company will have the option to enter into a 65:35, or 80:20, joint venture, or alternatively have its contributing interest converted to a 20% interest that would be non-contributing and free carried until the commencement of commercial production.

In the event the parties enter into a joint venture and the resources estimate payment has not been paid pursuant to the option, the Company will be entitled to such payment from Goliath upon the completion of the minimum resources estimate.

Brisk Extension

On September 21, 2022, the Company announced the acquisition of 38 claims from Noranda Royalties and the acquisition of 69 map-designated claims covering a total area of 5,487.52 hectares (or 55 km²). These claims are located near Zones 1, 2, 3 and 6 of the James Bay Lithium Brisk project optioned by Monger Gold and along and south of the Trans-Taïga regional road and power line infrastructure, approximately 5 km from the LG-3 airport. These claims are also located on the same geological corridor as the Cancet (5.6% Li₂O over 36.5 m) and Corvette (1.65% Li₂O over 159.7 m) projects, held by Winsome Resources and Patriot Battery Metals respectively, further east.



4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS (suite)**Brisk Extension (suite)**

La propriété a été identifiée en raison de sa nature prospective pouvant présenter une minéralisation en lithium dans des dykes de pegmatite lors de la compilation des données géologiques par Noranda Royalties. La propriété est l'hôte de plusieurs affleurements de dykes de pegmatite connus. Historiquement, aucune activité d'exploration axée sur le lithium n'a été réalisée sur la propriété, à l'exception d'un indice historique de pegmatite contenant du spodumène qui fut identifié par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec le 17 juin 2015. En plus de l'acquisition des claims auprès de Noranda Royalties, la Société a également accru la taille de sa propriété de lithium avec l'ajout de claims par désignation sur carte, lui permettant d'être encore mieux positionnée dans un secteur où les activités d'exploration sont soutenues depuis plusieurs mois. La Société débutera sous peu un programme d'échantillonnage et de prospection sur l'ensemble de sa propriété.

Les termes d'acquisition pour les claims de Noranda Royalties sont les suivants :

- Paiement de 30 000 \$ en espèces par la Société, dont:
 - 10 000 \$ à la clôture de la transaction;
 - 20 000 \$ au 6e mois d'anniversaire de la clôture; et
- Émission de 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société à la clôture (émises le 21 septembre 2022 à un prix de 0,05 \$ l'action).
- La Société et Noranda Royalties ont formé une co-entreprise à part égale et la Société sera responsable des premiers 30 000 \$ de travaux d'exploration avant le 31 décembre 2024.
- Noranda Royalties recevra une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 %, dont 1 % pourra être racheté par la Société pour un montant de 1 000 000 \$ en espèces.

Star Lake

Le 21 octobre 2022, la Société a annoncé l'acquisition de 96 claims par désignation sur carte couvrant une superficie de 4 963 hectares (ou 50 km²), situés à 120 km au sud-est de Radisson et à environ 15 km au sud des claims récemment acquis à la Baie-James. La propriété portera le nom de Star Lake et a fait l'objet de levés géophysiques qui ont identifié six indices d'éléments des terres rares.

Camp Chibougamau

Au 13 septembre 2023, la Société a fourni des détails supplémentaires au communiqué de presse daté du 14 août 2023 concernant les propriétés qui ont été acquises en vertu des ententes signées avec SOQUEM Inc. (« SOQUEM »), Mines indépendantes Chibougamau inc. (« CIM ») et Entreprises minières Globex inc. (« Globex »), qui comprennent un total de 20 propriétés minières qui forment actuellement la majorité du camp minier de Chibougamau, au Québec, Canada.

La Société s'est engagée à effectuer des paiements globaux en espèces de 13 805 000 \$, réaliser des travaux d'un montant de 10 425 000 \$, émettre 16 625 000 actions ordinaires de la Société et émettre un montant additionnel de 1 825 000 \$ en actions ordinaires de la Société sur une période de 2 à 5 ans conformément aux ententes spécifiques. À la signature, la Société a effectué des paiements en espèces totalisant 540 000 \$, émis 6 625 000 actions ordinaires de la Société et émis un montant additionnel de 25 000 \$ en actions ordinaires de la Société. TomaGold est actuellement en discussions avancées avec des partenaires financiers et miniers potentiels pour financer l'acquisition, l'exploration et le développement de ces projets. Un sommaire des ententes les plus importantes ainsi qu'une description des propriétés les plus significatives sont présentés ci-dessous.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)**Brisk Extension (continued)**

The property was identified for its prospective nature of lithium mineralization in pegmatite dykes during the compilation of geological data by Noranda Royalties. The property hosts several known pegmatite dyke outcrops. Historically, there has been no lithium exploration activity on the property, with the exception of a historical spodumene-bearing pegmatite showing that was identified by the Quebec Ministry of Energy and Natural Resources on June 17, 2015. In addition to the acquisition of the claims from Noranda Royalties, the Corporation has also increased the size of its lithium property with the addition of map-designated claims, allowing it to be even better positioned in an area where exploration activity has been sustained for several months. The Corporation will soon begin a sampling and prospecting program on its entire property.

The acquisition terms for the Noranda Royalties claims are the following:

- Payment of \$ 30,000 in cash by TomaGold, including:
 - \$ 10,000 on the closing of the transaction;
 - \$ 20,000 on the 6th month anniversary of the closing; and
- Issuance of 1,000,000 common shares of TomaGold at closing (issued on September 21, 2022, at a price of \$ 0.05 per share).
- The Company and Noranda Royalty have formed an equal joint venture and the Company will be responsible for the first \$ 30,000 of exploration work.
- Noranda Royalties will receive a 2% net smelter return (NSR) royalty, of which 1% can be purchased by TomaGold for \$ 1,000,000 in cash.

Star Lake

On October 21, 2022, the Company announced the acquisition of 96 map-designated claims covering an area of 4,963 hectares (or 50 km²), located 120 km southeast of Radisson and approximately 15 km south of the recently acquired claims in James Bay. The property will be known as Star Lake and has been the subject of geophysical surveys that have identified six rare earth element showings.

Chibougamau camp

As at September 13, 2023, the Company provided further details to the previous release dated August 14, 2023 regarding the properties acquired pursuant to the agreements signed with SOQUEM Inc. ("SOQUEM"), Chibougamau Independent Mines Inc. ("CIM") and Globex Mining Enterprises Inc. ("Globex"), which include a total of 20 mining properties that currently form the majority of the Chibougamau Mining Camp, in Québec, Canada.

The Company has committed to make global cash payments of \$ 13,805,000, work commitments of \$ 10,425,000, issue 16,625,000 common shares of the Company and issue an additional amount of \$ 1,825,000 in common shares of the Company over a period of 2 to 5 years in accordance with the specific agreements. Upon signing, the Company made cash payments totalling \$ 540,000, issue 6,625,000 common shares of the Company and issue an additional amount of \$ 25,000 in common shares of the Company. TomaGold is currently in advanced discussions with potential financial and mining partners to finance the acquisition, exploration and development of these projects. A summary of the most significant agreements as well as a description of the most significant properties is included below.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERES (suite)

SOMMAIRE DE L'ENTENTE D'OPTION VISANT L'ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION DE 100 %**Propriétés du bloc Ouest de Mines indépendantes Chibougamau inc.**

Le 11 août 2023, la Société a signé une entente d'option pour l'acquisition d'une participation de 100 % dans les propriétés Mine Berrigan (Au-Ag-Zn), Berrigan South (Au-Zn), Lac Antoinette (Zn-Au-Ag), Lac Elaine (Zn-Au-Ag) et Gwillim (Au-Cu).

	Especes / Cash	Travaux / Work	Actions / Shares (#)	Actions / Shares (\$)
Date effective / Effective date	300 000 \$		6 000 000	
An / Year 1	50 000 \$	600 000 \$		150 000 \$
An / Year 2	300 000 \$	800 000 \$		200 000 \$
An / Year 3	500 000 \$	1 200 000 \$		300 000 \$
An / Year 4	750 000 \$	1 500 000 \$		350 000 \$
An / Year 5	750 000 \$	1 500 000 \$		350 000 \$
TOTAL	2 650 000 \$	5 600 000 \$	6 000 000	1 350 000 \$

Les cinq propriétés du bloc Ouest couvrent le coin nord-ouest du camp minier de Chibougamau et assurent la continuité entre les blocs de claims ouest et nord acquis auprès de SOQUEM.

PROPRIÉTÉ MINE BERRIGAN

La propriété Mine Berrigan comprend 16 claims totalisant 483 hectares situés à 4 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 28 avril 2025.

Deux rapports techniques historiques conformes au Règlement 43-101 ont été révisés et utilisés pour rédiger les sections suivantes sur les propriétés Berrigan et Berrigan South.

1. Carrier, A. (2022). NI 43-101 Technical Report for the Berrigan Mine Property, Chibougamau, Quebec, Canada. Val-d'Or: InnovExplo.
2. Larouche, C. (2012). Technical Review (NI 43-101 Compliant) & Evaluation of the Exploration Potential on the Berrigan Gold-Zinc-Silver Project, Chibougamau, QC: Chibougamau Independent Mines.

Les informations géologiques ont été extraites de ces deux rapports, ainsi que les résultats d'exploration récents provenant des communiqués de presse de CIM détaillés ci-dessous. La Société n'a pas vérifié les données techniques tirées de ces sources, mais considère que ces informations sont pertinentes et fiables. La Société prévoit réaliser une évaluation complète de toutes les propriétés acquises et de prioriser les travaux d'exploration afin d'assurer le suivi des résultats historiques significatifs.

Contexte géologique et minéralisation

La propriété est située dans la sous-province archéenne de l'Abitibi, dans le sud de la province du Supérieur, dans le Bouclier canadien. La propriété offre à la Société une position stratégique dans le camp minier de Chibougamau, dans la partie nord-ouest de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Le potentiel de la propriété est soutenu par un contexte géologique et structural favorable et par la présence d'éléments métallogéniques et litho-tectoniques bien documentés, tels que les filons-couches mafiques-ultramafiques du complexe Cummings, les roches volcaniques felsiques et volcanoclastiques de la formation Blondeau, ainsi que d'autres structures et altérations.

Six indices de minéraux polymétalliques prioritaires ont été identifiés sur la propriété Berrigan : la zone Principale (Zn-Au-Ag ±Pb), la zone Sud (Zn-Ag ±Au), la zone Est (Zn-Ag ±Au), Morrison (Cu-Zn), Wedge (Cu-Zn) et Berrigan-Sud (Ag).

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)

SUMMARY OF 100% EARN-IN OPTION AGREEMENT**Chibougamau Independent Mines Inc. West Block Properties**

On August 11 2023, the Company signed an option agreement to acquire a 100% interest in the Berrigan Mine (Au-Ag-Zn), Berrigan South (Au-Zn), Lac Antoinette (Zn-Au-Ag), Lac Elaine (Zn-Au-Ag) and Gwillim (Au-Cu) properties.

The five West Block Properties cover the northwest corner of the Chibougamau mining camp and provide continuity between the west and north blocks of claims being acquired from SOQUEM.

BERRIGAN MINE PROPERTY

The Berrigan Mine property consists of 16 claims totalling 483 hectares located 4 km north-northwest of the town of Chibougamau. All claims are in good standing, with expiry dates of April 28, 2025.

Two historic NI 43-101 Technical Reports have been reviewed and used to write the following sections on the Berrigan and Berrigan South Properties.

1. Carrier, A. (2022). NI 43-101 Technical Report for the Berrigan Mine Property, Chibougamau, Quebec, Canada. Val-d'Or: InnovExplo.
2. Larouche, C. (2012). Technical Review (NI 43-101 Compliant) & Evaluation of the Exploration Potential on the Berrigan Gold-Zinc-Silver Project, Chibougamau, QC: Chibougamau Independent Mines.

Geological information was taken from both these reports along with recent exploration results taken from relevant CIM news releases detailed below. The Corporation has not verified the technical data taken from these sources but views the information as relevant and reliable. The Corporation plans to complete a full evaluation of all of the properties being acquired and prioritize exploration to follow up on significant historic results.

Geological setting and mineralization

The property is located within the Archean Abitibi Subprovince of the southern Superior Province in the Canadian Shield. The property provides the Corporation with a strategic land position in the Chibougamau mining camp in the northwestern part of the Abitibi greenstone belt. The property potential is supported by favourable geological and structural setting and the presence of well-documented metallogenic and litho-tectonic elements such as the layered mafic-ultramafic sills of the Cummings Complex, felsic volcanic and volcanoclastic rocks of the Blondeau Formation, and other structures and alterations.

Six priority polymetallic mineral occurrences have been identified on the Berrigan Property: the Main Zone (Zn-Au-Ag ±Pb), South Zone (Zn-Ag ±Au), East Zone (Zn-Ag ±Au), Morrison (Cu-Zn), Wedge (Cu-Zn) and Berrigan-Sud (Ag).

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERES (suite)**Contexte géologique et minéralisation (suite)**

La genèse de la minéralisation polymétallique sur la propriété a été décrite comme étant soit SMV, soit épithermale; cependant, la présence des deux types ou d'un modèle hybride peut être nécessaire pour expliquer les différents styles de minéralisation documentés. Quelle que soit l'origine des sulfures sur la propriété, le contrôle principal de la minéralisation semble être structurel.

La minéralisation se compose de dissémination, de filonnets et de brèches. Dans la brèche, des fragments silicifiés de paroi rocheuse sont entourés de quartz-calcite et de sulfures et sont localement coupés par des filonnets de quartz plus tardifs. L'orientation des fractures est très variable dans le couloir de déformation qui traverse l'intrusion mafique - ultramafique (Filon-couche de Roberge) et les roches volcanoclastiques de la formation Blondeau.

Exploration

L'indice initial a été découvert en 1929 et la propriété a été explorée par diverses sociétés depuis.

Depuis l'acquisition de la propriété par CIM en 2013, les travaux d'exploration les plus importants comprennent des levés géophysiques PP et Mag en 2013, la cartographie de surface et l'échantillonnage en rainures en 2017, ainsi que des forages en 2013, 2016 et 2022.

La cartographie de surface et l'échantillonnage en rainures se sont concentrés sur trois zones, la zone Est, la zone Sud et la zone Principale.

La zone Est a été cartographiée à l'échelle 1:50. L'affleurement est constitué d'un horizon minéralisé semi-massif (sphalérite-pyrite-pyrrhotite-galène) d'une largeur moyenne de 1,5 m dans une pyroxénite serpentinisée-carbonatisée, contenant de bonnes quantités de pyrite-pyrrhotite et de sphalérite dans les zones cisailées. Cet horizon minéralisé est disloqué en blocs métriques le long d'un corridor de cisaillement orienté N 250-260° et ayant un pendage de 60 à 70° N. L'horizon minéralisé ainsi que la zone de cisaillement ont été échantillonnés et un total de 15 échantillons a été prélevé.

Sur l'indice Berrigan Sud, plusieurs tranchées historiques ont été excavées sur des cisaillements minéralisés en bordure nord du lac Berrigan. Ces tranchées ont été cartographiées et 10 échantillons ont été prélevés. Le type de minéralisation est identique à celui observé sur la zone Est, soit de la pyrrhotite-pyrite-chalcopryrite-galène disséminée à semi-massive à l'intérieur de zones de cisaillement orientées N070-N080° à N040°.

Les indices Est et Sud se trouvent dans des zones de cisaillement ENE-OSO situées dans un corridor d'une largeur moyenne de 60 m et d'une extension latérale d'au moins 750 m. Dans ce corridor, plusieurs indices minéralisés sont exposés par des tranchées historiques.

La propriété a fait l'objet de plusieurs estimations historiques. Met-Chem Canada Inc. a préparé la plus récente de ces estimations en avril 2001 dans un rapport intitulé: Pre-feasibility study: Etude conceptuelle, Projects Berrigan and Tortigny by Chuinard et al. Dans ce rapport, une estimation des ressources réalisée à l'aide de techniques d'estimation polygonale fait état de 1 388 915 tonnes de matériel titrant 3,17 % Zn et 1,77 g/t Au dans la zone Principale de Mine Berrigan. Aucune classification des ressources n'a été précisée (GM61359).

L'estimation des ressources minérales ci-dessus est historique et n'a pas été réalisée selon le Règlement 43-101. La personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux pour la classer comme actuelle. Une personne qualifiée pourrait devoir procéder à une compilation importante des données, à de nouveaux forages, à de nouveaux échantillonnages et à une vérification des données avant que l'estimation historique du projet puisse être classée en tant que ressource actuelle. La Société ne considère pas ce projet comme une ressource minérale actuelle.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)**Geological setting and mineralization (continued)**

The genesis of the polymetallic mineralization on the property has been described as either VMS or epithermal; however, the presence of both types or a hybrid model may be needed to explain the different styles of documented mineralization. Regardless of the origin of the sulphides on the property, the primary control on mineralization appears to be structural.

The mineralization consists of dissemination, stringers and breccia. Within the breccia, silicified fragments of wall rock are surrounded by quartz-calcite and sulphide and are locally cut by later quartz stringers. The orientation of the fractures is quite variable within the deformation corridor cross-cutting the mafic – ultramafic intrusion (Roberge Sill) and the volcanoclastic rocks of the Blondeau Formation.

Exploration

The initial showing was discovered in 1929 and the property has been explored by a variety of companies since.

Significant exploration since CIM acquired the property in 2013 includes IP and Mag geophysical surveys in 2013, surface mapping and channel sampling in 2017 and drilling in 2013, 2016 and 2022.

Surface mapping and channel sampling focused on three zones, the East, South and Main Zone.

The East Zone was mapped to a 1:50 scale. The outcrop is comprised of a semi-massive mineralized horizon (sphalerite-pyrite-pyrrhotite-galena) with an average width of 1.5 m in a serpentinized-carbonatized-pyroxenite, containing fair amounts of pyrite-pyrrhotite and sphalerite within the sheared areas. This mineralized horizon is dislocated in metric blocks along a shear corridor oriented N 250-260° and dipping 60 to 70° N. The mineralized horizon as well as the shear zone were sampled and a total of 15 samples were collected.

On the South Berrigan showing, several historic trenches were excavated on mineralized shears on the northern edge of Berrigan Lake. These trenches were mapped and 10 samples were collected. The type of mineralization is identical to the one observed on the Eastern Zone, disseminated to semi-massive pyrrhotite-pyrite-chalcopryrite-galena within shear zones oriented N070-N080° to N040°.

The East and South showings are embodied within ENE-WSW shear zones located in a corridor exhibiting an average width of 60 m and a lateral extension of at least 750 m. Within this corridor, several mineralized showings are exposed by historical trenches.

The property has been the subject of more than one historical estimate. Met-Chem Canada Inc. prepared the most recent of these in April 2001 in a report titled, Pre-feasibility study: Etude Conceptuelle, Projects Berrigan and Tortigny by Chuinard et al. In the report, a resource estimate completed using polygonal estimation techniques stated 1,388,915 tonnes of material grading 3.17% Zn and 1.77 g/t Au on the main Berrigan Mine zone. No resource classifications were given for the resource (GM61359).

The mineral resource estimate above is historical and was not completed to NI 43-101 standards. The QP has not completed sufficient work to classify it as current. Significant data compilation, re-drilling, re-sampling and data verification may be required by a qualified person before the historical estimate on the Project can be classified as a current resource. The Corporation is not treating this as a current mineral resource.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS (suite)**PROPRIÉTÉ BERRIGAN SUD**

La propriété Berrigan Sud comprend 23 claims totalisant 1 134 hectares contigus et situés au sud des claims de la mine Berrigan. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 28 avril 2025.

La minéralisation de Berrigan Sud est située à environ 200 m au sud-est du gîte principal de Berrigan et présente des complexités géologiques, structurales et géométriques similaires à celles de la zone Principale. On estime généralement qu'elle représente une minéralisation de type SMV (pyrrhotite, sphalérite, chalcopryrite, galène) remobilisée à l'intérieur d'une structure de faille est-ouest. L'exploration historique a consisté principalement en des forages au diamant, dont 28 forages réalisés par cinq sociétés différentes entre 1963 et 1975, ainsi que de la cartographie géologique et de l'échantillonnage. (Michel Leblanc, 2013).

PROPRIÉTÉS LAC ANTOINETTE ET LAC ELAINE

La propriété Lac Antoinette comprend 11 claims totalisant 436 hectares. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 28 avril 2025 et le 20 juin 2025.

La propriété Lac Elaine comprend 27 claims totalisant 1 238 hectares. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 20 janvier 2025 et le 17 mai 2026.

Les claims des propriétés Lac Antoinette et Lac Elaine couvrent l'extension vers l'ouest de l'unité de roche géologique dans laquelle se trouve le gîte de Zn, Au, Ag de Berrigan. De nombreuses zones fortement conductrices ont été identifiées sur les claims par des levés géophysiques aéroportés.

À la fin de l'été 2021, des travaux de prospection et de cartographie du littoral ont été réalisés sur les propriétés Lac Antoinette et Lac Elaine. Des valeurs anormales en cuivre ont été rapportées dans six échantillons choisis sur les deux propriétés. Au cours de l'été 2022, des travaux de prospection et d'échantillonnage ont été réalisés sur la propriété. Les travaux effectués comprenaient des levés géophysiques sur beep-mat, une cartographie de reconnaissance, un échantillonnage pour les métaux de base, l'or et l'argent, ainsi que l'échantillonnage d'un certain nombre de roches pour la géochimie des roches entières. (Note interne de CIM).

PROPRIÉTÉ GWILLIM

La propriété Gwillim comprend 24 claims totalisant 1 264 hectares dans les cantons de Barlow et de McKenzie, et elle entoure la propriété Lac Gwillim de Globex, qui fait également l'objet d'une entente d'acquisition par TomaGold auprès de Globex. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 7 janvier 2025 et le 16 décembre 2025.

La propriété couvre le cisaillement Lac Gwillim sur une longueur d'environ 4,5 km. Elle comprend trois indices de veines aurifères: Wright-Hargreaves Gwillim, Lac Gignac-Est et Barlow McKenzie-Ouest, un indice d'or, de cuivre et de zinc. L'exploration de la propriété a débuté en 1950 sur ce qui est aujourd'hui l'indice Wright-Hargreaves, lorsqu'une zone a été décapée et échantillonnée. Depuis lors, des programmes d'exploration sporadiques ont été réalisés par diverses sociétés entre 1950 et 1984, y compris 14 sondages courts avec un échantillonnage limité. L'exploration récente comprend la géophysique aéroportée et, au cours de l'été 2022, la prospection et l'échantillonnage. (Amrhar, 2023).

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)**BERRIGAN SOUTH PROPERTY**

The Berrigan South property is comprised of 23 claims covering 1,134 hectares contiguous and south of the Berrigan Mine claims. All claims are in good standing, with expiry dates of April 28, 2025.

The Berrigan South mineralization is located about 200 m SE of the Main Berrigan deposit and shows similar geologic, structural and geometric complexities as the Main Zone and is generally thought to represent VMS style mineralization (pyrrhotite, sphalerite, chalcopryrite, galena) remobilized within an EW fault structure. Historic exploration has consisted predominantly of diamond drilling, including 28 drill holes completed by five different companies between 1963 and 1975, and geological mapping and sampling. (Michel Leblanc, 2013).

LAC ANTOINETTE and LAC ELAINE PROPERTIES

The Lac Antoinette property consists of 11 claims totalling 436 hectares. All claims are in good standing, with expiry dates of April 28, 2025 to June 20, 2025.

The Lac Elaine property consists of 27 claims totalling 1,238 hectares. All claims are in good standing, with expiry dates of January 20, 2025 to May 17, 2026.

Together the Lac Antoinette and Lac Elaine claims cover the westward extension of the geological rock unit in which the Berrigan Zn, Au, Ag deposit is found. Numerous strong conductive zones have been indicated on the claims by airborne geophysical surveys.

Late in the summer 2021, shoreline prospecting and mapping were completed at the Lac Antoinette and Lac Elaine properties. Anomalous copper values were reported in six grab samples on the two properties. During the summer of 2022, prospecting and sampling was performed over the property. The work performed included beep-mat geophysics, reconnaissance mapping, sampling for base metal, gold and silver, as well as sampling a number of rocks for whole rock geochemistry. (CIM Internal Memo).

GWILLIM PROPERTY

The Gwillim property consists of 24 claims totalling 1,264 hectares in Barlow and McKenzie townships, and surrounds Globex Mining Enterprises' Lac Gwillim property, which is also the subject of an acquisition agreement between TomaGold and Globex. All claims are in good standing, with expiry dates of January 7, 2025 to December 16, 2025.

The property covers approximately 4.5 km of the Lac Gwillim shear zone. It comprises three gold-bearing vein showing; Wright-Hargreaves Gwillim, Lac Gignac-East and the Barlow McKenzie-West, a gold, copper and zinc showing. Exploration on the property started in 1950 on what is now the Wright-Hargreaves showing when an area was stripped and sampled. Since then, sporadic exploration programs were completed by a variety of companies between 1950 and 1984 including 14 short drill holes with limited sampling. Recent exploration has included airborne geophysics and during the summer of 2022, prospecting and sampling. (Amrhar, 2023).

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERIS (suite)

SOMMAIRE DE L'ENTENTE D'EXCLUSIVITÉ**Propriétés du bloc Est de Mines indépendantes Chibougamau inc.**

Le 11 août 2023, la Société a signé une entente d'exclusivité pour l'acquisition d'une participation de 100 % dans les propriétés Kokko Creek (Au-Cu), Quebec Chibougamau GoldFields (Au-Ag-Cu), Copper Cliff Extension (Au-Cu), Grandroy (Au-Cu), Tommy Zones (Au-Cu), Bateman Bay (Au-Cu-Ag) et Virginia Option (Cu).

	Espèces / Cash	Actions / Shares (#)
Exclusivité / Exclusivity	200 000 \$	
30 avril, 2024 / April 30, 2024	4 800 000 \$	10 000 000
An / Year 1	3 000 000 \$	
An / Year 2	3 000 000 \$	
TOTAL	11 000 000 \$	10 000 000

Les sept propriétés du bloc Est couvrent des parties de la partie est du camp minier de Chibougamau et contiennent les mines historiques Grandroy, S-3, Goldfields, Kokko Creek, Bateman Bay et des portions des mines historiques Copper Cliff et Jaculet. Outre les sept mines historiques situées sur les propriétés en cours d'acquisition, les propriétés sont également adjacentes à 14 autres mines historiques.

L'historique géologique et des travaux d'exploration pour les propriétés du bloc Est, y compris la production historique, est extrait d'un rapport intitulé Technical Review and Evaluation of the Exploration Potential of the Lac Chibougamau Mining Properties in McKenzie, Roy, Obalski and Lemoine Townships, rédigé par Claude Larouche en août 2012 pour le compte de CIM. Les résultats d'exploration récents ont été tirés des communiqués de presse pertinents de CIM présentés ci-dessous. La Société n'a pas vérifié les données techniques tirées de ces sources, mais considère que ces informations sont pertinentes et fiables. La Société prévoit réaliser une évaluation complète de toutes les propriétés acquises et de prioriser les travaux d'exploration afin d'assurer le suivi des résultats historiques significatifs.

PROPRIÉTÉ KOKKO CREEK

La propriété Kokko Creek comprend 7 claims totalisant 190 hectares et se situe sur la rive nord du lac Doré, entre les propriétés Quebec Chibougamau GoldFields et Virginia Option. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 5 septembre 2026 et le 28 octobre 2026.

L'indice Kokko Creek a été découvert en 1906 et exploré par différents groupes jusqu'en 1958, date à laquelle Campbell Chibougamau Mines a creusé un puits vertical jusqu'à 593 pieds. Les archives indiquent qu'entre 1959 et 1975, 745 169 tonnes d'une teneur de 1,15 % Cu et 0,24 g/t Au ont été extraites.

La zone minéralisée se trouve le long d'une zone de cisaillement orientée N110°E, à fort pendage SO, injectée par un dyke porphyrique de quartz-feldspath. La minéralisation s'étend sur moins de 600 mètres et atteint localement des largeurs allant jusqu'à 12 mètres. Les sulfures comprennent de la chalcoppyrite, de la pyrrhotite, de la pyrite et un peu de sphalérite. La chloritisation, la silicification et la carbonatation sont les types d'altération les plus courants.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)

SUMMARY OF THE EXCLUSIVITY AGREEMENT**Chibougamau Independent Mines Inc. East Block Properties**

On August 11, 2023, the Company signed an exclusivity agreement for the acquisition of a 100% interest in the Kokko Creek (Au-Cu), Quebec Chibougamau GoldFields (Au-Ag-Cu), Copper Cliff Extension (Au-Cu), Grandroy (Au-Cu), Tommy Zones (Au-Cu), Bateman Bay (Au-Cu-Ag) and Virginia Option (Cu) properties.

The seven East Block Properties cover portions of the east portion of the Chibougamau mining camp and contain the historic Grandroy, S-3, Goldfields, Kokko Creek, Bateman Bay Mines and parts of the historic Copper Cliff and Jaculet Mines. Aside from the seven historic mines on the properties being acquired, the properties are also adjacent to a further 14 historic mines.

Geological and exploration history for the East Block Properties, including historic production was taken from a report titled Technical Review and Evaluation of the Exploration Potential of the Lac Chibougamau Mining Properties in McKenzie, Roy, Obalski and Lemoine Townships, written by Claude Larouche in August 2012 for CIM. Recent exploration results were taken from relevant CIM news releases detailed below. The Corporation has not verified the technical data taken from these sources but views the information as relevant and reliable. The Corporation plans to complete a full evaluation of all of the properties being acquired and prioritize future exploration to follow up on significant historic results.

KOKKO CREEK PROPERTY

The Kokko Creek property consists of seven claims totalling 190 hectares, which lies on the north shore of Doré Lake between the Quebec Chibougamau GoldFields and Virginia Option properties. All claims are in good standing, with expiry dates of September 5, 2026 to October 28, 2026.

The Kokko Creek showing was first discovered in 1906 and explored by a variety of groups until 1958 when Campbell Chibougamau Mines sunk a vertical shaft to 593 feet. Records indicate that during the period 1959 to 1975, 745,169 tons grading 1.15% Cu and 0.24 g/t Au were mined.

The mineralized zone occurs along a N110°E trending, steeply SW dipping shear zone injected by a quartz-feldspar porphyry dyke. Mineralization extends along strike for less than 600 metres and locally reaches widths of up to 12 metres. Sulphide includes chalcoppyrite, pyrrhotite, pyrite and minor sphalerite. Chloritization, silicification and carbonatization are the most common types of alteration.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS (suite)**PROPRIÉTÉ KOKKO CREEK (suite)**

Les tranchées de surface exposant des valeurs de Zn-Cu-Ag-Au-Mo sur des largeurs de 5,0 à 6,0 m ont été confirmées par des forages ultérieurs qui ont recoupé de larges zones de minéralisation disséminée de cuivre et de molybdénite de type porphyrique, qui s'est développée dans la partie supérieure du complexe du lac Doré, dans l'anorthosite gabbroïque et le granophyre. La minéralisation est présente sur une surface de 1,5 kilomètre carré et consiste en des fractures de tension avec des veinules de quartz-pyrite, quartz-pyrite-chalcopryrite et quartz-molybdénite.

Aucun travail d'exploration significatif n'a été entrepris sur la propriété depuis son acquisition par CIM en 2013.

PROPRIÉTÉ QUEBEC CHIBOUGAMAU GOLDFIELDS

La propriété Quebec Chibougamau Goldfields comprend 7 claims totalisant 188 hectares, situés sur la rive nord du lac Doré, entre Kokko Creek et Cedar Bay Mines. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 28 octobre 2026.

La première activité minière sur la propriété a eu lieu lorsqu'un puits a été creusé en 1956 et que Patino Mining a commencé à extraire et à traiter le minerai. En 1970, Campbell Chibougamau Mines a acquis la propriété et a mis en place une rampe sous le pilier de surface de la zone principale. Ce pilier de surface (zone H) a été exploité à ciel ouvert. La production de 1970 à 1974 est estimée à 264 000 tonnes à une teneur de 1,74 % Cu et 3,08 g/t Au.

Aucun travail d'exploration significatif n'a été entrepris sur la propriété depuis son acquisition par CIM en 2013.

PROPRIÉTÉ COPPER CLIFF EXTENSION

La propriété Copper Cliff Extension comprend 7 claims totalisant 91 hectares, situés sur la rive nord du lac Doré, à l'est de Cedar Bay Mines. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 10 février 2025.

Les claims se trouvent immédiatement à l'est du puits Copper Cliff et couvrent une partie des chantiers souterrains allant vers l'est. Au cours de la période 1970-1974, 864 382 tonnes d'une teneur de 1,69 % Cu, 0,96 g/t Au et 6,5 g/t Ag ont été extraites de la mine Copper Cliff.

Minéralisation

À Copper Cliff, comme dans la plupart des mines de Cu-Au du complexe du Lac Doré, la minéralisation qui a été exploitée est généralement associée à des dykes appelés « dykes miniers ». Ces dykes pré-minéraux sont injectés dans les couloirs de déformation et comprennent des « dykes gris » (à grain fin, feldspathiques) et des « dykes mafiques » (de couleur vert foncé, généralement riches en chlorite). Les failles de glissement sinistres post minérales entraînent un déplacement horizontal très limité des zones minéralisées.

Deux styles différents de minéralisation ont été identifiés à Copper Cliff et comprennent :

Type 1 : veines riches en sulfures hautement foliés (chalcopryrite, pyrite, magnétite, pyrrhotite, sphalérite et arsénopyrite) qui forment des lentilles pouvant atteindre 100 m de long et 5 m d'épaisseur.

Type 2 : fractures d'extension horizontales qui recoupent la foliation principale et qui sont assez limitées en longueur (20 m) et en épaisseur (1 cm à 50 cm).

À la fin de la campagne de forage d'automne 2019 de CIM sur Bateman Bay, un forage de 461 m a été complété sur la propriété Copper Cliff.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)**KOKKO CREEK PROPERTY (continued)**

Surface trenches exposing Zn-Cu-Ag-Au-Mo values over widths of 5.0 to 6.0 m, were confirmed by subsequent drilling which intersected wide zones porphyry copper-style disseminated copper and molybdenite mineralization, which has developed within the upper part of the Lac Doré Complex in the gabbroic anorthosite and granophyre. The mineralization is present over a surface of 1.5 square kilometres and consists of tension fractures with veinlets of quartz-pyrite, quartz-pyrite-chalcopryrite and quartz molybdenite.

No significant amount of exploration work has been undertaken on the property since its acquisition by CIM in 2013.

QUEBEC CHIBOUGAMAU GOLDFIELDS PROPERTY

The Quebec Chibougamau Goldfields property consists of 7 claims totalling 188 hectares, which lies on the north shore of Doré Lake between Kokko Creek and Cedar Bay Mines. All claims are in good standing, with expiry dates of October 28, 2026.

The first mining activity on the property was when a shaft was sunk in 1956 and Patino Mining initiated mining and milling of the ore. In 1970, Campbell Chibougamau Mines acquired the property and put a decline under the surface pillar of the main zone. This surface pillar (H zone) was mined by open cut. Production from 1970 to 1974 is reported at 264,000 tons grading 1.74% Cu and 3.08 g/t Au.

No significant amount of exploration work has been undertaken on the property since its acquisition by CIM in 2013.

COPPER CLIFF EXTENSION PROPERTY

The Copper Cliff Extension property consists of 7 claims totalling 91 hectares, which lies on the north shore of Doré Lake east of Cedar Bay Mines. All claims are in good standing, with expiry dates of February 10, 2025.

The Copper Cliff claims lie immediately east of the Copper Cliff shaft and cover part of the underground workings going eastward. During the period 1970 to 1974, 864,382 tonnes grading 1.69% Cu, 0.96 g/t Au and 6.5 g/t Ag were mined from the Copper Cliff Mine.

Mineralization

At Copper Cliff, as with most of the Cu-Au mines within the Lac Doré Complex, the mineralization which has been mined is commonly associated to dykes referred to as "Mines Dykes". These pre-mineral dykes are injected into the deformation corridors and include "Grey Dykes" (fine grained, feldspathic) and "Mafic Dykes" (dark green colour, usually rich in chlorite). Post mineral sinistral strike slip faults result in very limited horizontal displacement of the mineralized zones.

Two different styles of mineralization have been identified at Copper Cliff and include:

Type 1: Highly foliated sulphide rich veins (chalcopryrite, pyrite, magnetite, pyrrhotite, sphalerite and arsenopyrite) which form lenses up to 100 m long and up to 5 m thick.

Type 2: Horizontal extension fractures which cross cut the main foliation and which are quite limited in length (20 m) and in thickness (1 cm to 50 cm).

At the end of CIM's 2019 fall drilling campaign on Bateman Bay, one 461 m drill hole was completed on the Copper Cliff property.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS (suite)**PROPRIÉTÉ GRANDROY**

La propriété Grandroy comprend 15 claims totalisant 768 hectares, qui couvrent entièrement l'ancienne concession minière 604. Elle est située à 12 km à l'est de la ville de Chibougamau, dans le secteur sud-ouest du canton de Roy. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 9 mai 2025.

L'indice Grandroy a été découvert pour la première fois en 1946. L'exploitation à ciel ouvert a débuté en février 1967 et a cessé en mai 1968, principalement en raison du taux de décapage élevé. De 1970 à 1975, une rampe en spirale a été utilisée pour extraire du minerai à une profondeur de 70 mètres sous le plancher de la fosse. Au total, 345 000 tonnes d'une teneur de 1,24 % Cu et de 0,70 g/t Au ont été extraites du porphyre altéré.

PROPRIÉTÉ TOMMY ZONES

La propriété Tommy Zones est couverte par un vaste groupe de claims formant un ensemble prospectif continu de 10,8 km de long par 3,6 km de large sur le lac Chibougamau. L'ensemble du terrain est géologiquement situé dans le complexe du lac Doré. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 9 mai 2025 et le 10 novembre 2026.

Le corridor structural contient une minéralisation aurifère encaissée dans des zones de cisaillement individuelles dont l'épaisseur varie de 1,0 à 30,0 m. Ces zones de cisaillement sont généralement parallèles, étroitement espacées et présentent une bonne continuité latérale et verticale. Certains dykes mafiques renfermant de l'anorthosite peuvent également se trouver localement dans les zones de cisaillement. Ces zones sont connues sous le nom de zones T, S et K.

Les zones minéralisées de la propriété Tommy Zones ont été découvertes pour la première fois dans les années 1950 et ont été forées par plusieurs sociétés. La zone S-3 a été exploitée entre 1985 et 1989 pour un total de 420 943 tonnes à une teneur de 3,91 g/t Au et 0,4 % Cu.

PROPRIÉTÉ TOMMY ZONES

La minéralisation dans les zones Tommy se présente sous forme de filonnets de sulfures et/ou de sulfures dans des veines de fractures remplies de quartz/carbonate et/ou dans des zones de cisaillement à l'intérieur du gabbro anorthositique du complexe du Lac Doré. La minéralisation est composée principalement de pyrrhotite, de chalcopryrite, de pyrite avec une quantité moindre de sphalérite et rarement de galène. Localement, l'or est associé aux sulfures.

PROPRIÉTÉ BATEMAN BAY

La mine Bateman Bay (Au-Cu-Ag) et deux anciens blocs miniers de l'ancienne mine Jaculet constituent la propriété actuelle composée de 15 claims miniers totalisant 353 hectares, situés à 8 km à l'est de la ville de Chibougamau. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration comprises entre le 2 janvier 2025 et le 20 février 2025.

Les registres de production minière indiquent une production modeste et sporadique entre 1968 et 1977, totalisant environ 27 051 tonnes à une teneur de 1,81 % Cu, 1,58 g/t Au et 14,21 g/t Ag, provenant principalement de la zone A-3.

Minéralisation

De nombreuses zones minéralisées ont été recoupées par des forages de surface et des travaux souterrains sur la propriété Bateman Bay. Sept lentilles ont été identifiées, A1, A-2, principale A-3, A-4, A-5, C-nord et C-sud. Ces zones orientées approximativement à 110° sont représentées par une altération intense en séricite et chlorite. La minéralisation est concentrée en lentilles localement étroites mais avec une bonne continuité latérale et verticale. À Bateman Bay, la minéralisation aurifère est associée à de la pyrite et à un peu de chalcopryrite. La pyrite est disséminée et également le long de filonnets, elle peut représenter de 1 % à 50 % de la roche en volume et l'or ne semble pas être directement corrélé à la quantité de pyrite. La minéralisation en cuivre (chalcopryrite) est uniforme, mais les valeurs en or sont plus irrégulières.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)**GRANDROY PROPERTY**

The Grandroy property consists of 15 claims totalling 768 hectares, which completely covers former mining concession 604 and is located 12 km east of the town of Chibougamau, in the southwest quarter of Roy Township. All claims are in good standing, with expiry dates of May 9, 2025.

The Grandroy showing was first discovered in 1946. Open pit mining started in February 1967 and ceased in May 1968 due to the high stripping ratio. From 1970 to 1975, a spiral decline to a depth of 70 metres below the pit floor was used to extract further ore. A total of 345,000 tons grading 1.24% Cu and 0.70 g/t Au was mined from the altered porphyry.

TOMMY ZONES PROPERTY

The Tommy Zones property is covered by a large claim group forming a continuous prospective exploration package 10.8 km long by 3.6 km wide over Lac Chibougamau. The entire land package is geologically located within the Lac Doré Complex. All claims are in good standing, with expiry dates of May 9, 2025 to November 10, 2026.

The structural corridor contains gold mineralization hosted in individual zones of shearing ranging in thickness from 1.0 to 30.0 m. These zones of shearing are usually parallel, closely spaced and showing good lateral and vertical continuity. Some of the anorthosite hosted mafic dykes can also locally be found within the shear zones. These zones are referred to as T, S and K zones.

The mineralized zones on the Tommy Zones Property were first discovered in the 1950's and have been drilled by a variety of companies and the S-3 zone was mined between 1985-1989 for a total of 420,943 tonnes grading 3.91 g/t Au and 0.4% Cu.

TOMMY ZONES PROPERTY (continued)

Mineralization at the Tommy zones occurs as sulphide stringers and/or sulphides in veins of quartz/carbonate filled fractures and/or in zones of shearing within the anorthositic gabbro of the Lac Doré Complex. Mineralization is comprised largely of pyrrhotite, chalcopryrite, pyrite with lesser amount of sphalerite and rarely galena. Locally, gold is found associated with the sulphides.

BATEMAN BAY PROPERTY

The Bateman Bay (Au-Cu-Ag) mine and two former mining blocks of the former Jaculet Mine constitute the present property composed of 15 mining claims totalling 353 hectares, located 8 km east of the town of Chibougamau. All claims are in good standing, with expiry dates of January 2, 2025 to February 20, 2025.

Mineral production records show a modest, sporadic production between 1968 and 1977 totalling approximately 27,051 t grading 1.81% Cu, 1.58 g/t Au and 14.21 g/t Ag derived mostly from the A-3 zone.

Mineralization

Numerous mineralized zones were intersected by surface drilling and from underground workings on the Bateman Bay property. Seven lenses have been identified, A1, A-2, main A-3, A-4, A-5, C-north and C south. These zones oriented roughly 110° are represented by intense alteration in sericite and chlorite. The mineralization is concentrated in lenses locally narrow but with a good lateral and vertical continuity. At Bateman Bay, the gold mineralization is found associated to pyrite with minor chalcopryrite. Pyrite is disseminated and also along stringers, it may represent 1% to 50% of the rock by volume and the gold does not appear to be directly correlated to the amount of pyrite. The copper (chalcopryrite) mineralization is uniform, but the gold values are more erratic.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERIS (suite)**PROPRIÉTÉ BATEMAN BAY (suite)****Minéralisation (suite)**

La zone A-3, principale lentille minéralisée de Bateman Bay, s'étend latéralement sur moins de 600 mètres et verticalement jusqu'à 300 mètres. Cette structure a été ouverte et échantillonnée sur quatre niveaux.

L'estimation des ressources minérales ci-dessus est historique et n'a pas été réalisée selon le Règlement 43-101. La personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux pour la classer comme actuelle. Une personne qualifiée pourrait devoir procéder à une compilation importante des données, à de nouveaux forages, à de nouveaux échantillonnages et à une vérification des données avant que l'estimation historique du projet puisse être classée en tant que ressource actuelle. La Société ne considère pas ce projet comme une ressource minérale actuelle.

La zone C, située à 1,0 km au nord-est de la zone A, a été testée par forage jusqu'à une profondeur de 200 mètres et sur une longueur de plus de 1 km. La zone C est constituée de deux branches parallèles tracées sous terre sur des centaines de mètres à différents niveaux. La minéralisation se compose de pyrite et de chalcopyrite.

En 2013, six trous ont été forés à faible profondeur pour mieux comprendre l'orientation de la minéralisation de la zone C-3. Deux nouveaux sondages ont été réalisés en 2016 à une profondeur verticale de 165 et 255 mètres. BJ-16-16, le trou le plus profond foré sur la zone a retourné 3,61 % Cu, 1,72 g/t Au, 11,90 g/t Ag et 0,022 % Co sur 12,5 m. L'épaisseur vraie de cette intersection n'est pas connue. (Communiqué de presse de CIM du 18 janvier 2017).

Depuis 2013, l'exploration à Bateman Bay s'est concentrée sur le forage de la zone C-3 et sur la découverte de nouvelles cibles sur des structures similaires. En 2013, des forages ont été réalisés à partir de 50 mètres sous la surface jusqu'à une profondeur verticale de 150 m. Par la suite, en 2016, deux trous ont été forés à une profondeur verticale de 170 et 260 mètres, respectivement, sous la surface. Le cobalt a également été ajouté à ce moment-là pour faire partie de l'ensemble des métaux analytiques.

En septembre 2017, CIM a entrepris un programme de décapage sur la projection en amont-pendage de la zone C-3 qui avait été recoupée dans plusieurs sondages. L'échantillonnage en rainure subséquent a retourné 3,6 % Cu, 31,0 g/t Ag et 422 ppb Au sur 3,90 m sur cinq échantillons consécutifs et 2,53 % Cu, 11,0 g/t Ag et 396 ppb Au sur 3,05 m sur trois échantillons en rainure consécutifs, tous perpendiculaires à l'axe à l'intérieur d'une large zone d'altération intense en sidérite.

Cette intersection dans le sondage BJ-20-29 est le meilleur résultat aurifère obtenu à ce jour dans la zone C-3. La zone C-3 a recoupé une minéralisation depuis la surface jusqu'à une profondeur verticale de 525 m et demeure ouverte en profondeur.

La propriété dispose d'un certificat d'autorisation (CA) pour le forage sur glace ou à partir d'une barge. Le forage peut être réalisé sur la glace si les conditions hivernales sont favorables ou à partir d'une barge pendant l'été.

PROPRIÉTÉ VIRGINIA OPTION

La propriété Virginia Option comprend 4 claims totalisant 61 hectares. La propriété est délimitée au nord-est par la propriété Kokko Creek Mine, au sud par la mine Chib-Kayrand, la mine Merrill Island et la mine Main Campbell et plus à l'ouest par la propriété Mine Obalski. La propriété a été explorée entre 1950 et 1973, notamment par des levés géophysiques, la cartographie géologique, l'échantillonnage et le forage au diamant. Peu de travaux ont été réalisés depuis 1973. Tous les claims sont en règle, avec des dates d'expiration au 5 septembre 2026.

PROPRIÉTÉ LAC GWILLIM

Le 11 août 2023, la Société a signé une entente d'option pour l'acquisition d'une participation de 100 % dans le groupe de claims Gwillim (Au-Ag) de Entreprises minières Globex inc.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)**BATEMAN BAY PROPERTY (continued)****Mineralization (continued)**

The A-3 Zone, the main mineralized lens at Bateman Bay, extends laterally for less than 600 metres and vertically to 300 metres. This structure has been opened and sampled on four levels.

The mineral resource estimate above is historical and was not completed to NI 43-101 standards and does not include a resource classification. The QP has not completed sufficient work to classify it as current. Significant data compilation, re-drilling, re-sampling and data verification may be required by a qualified person before the historical estimate on the Project can be classified as a current resource. The Corporation is not treating this as a current mineral resource.

Zone C, located 1.0 km NE of Zone A, has been drill tested to a depth of 200 metres and for a strike length of more than 1 km. Zone C consists of two parallel branches traced underground for hundreds of metres on different levels. The mineralization consists of pyrite and chalcopyrite.

In 2013, six holes were drilled at shallow depth to better understand the mineralization orientation of the C-3 Zone. Two new drill holes were completed in 2016 at a vertical depth of 165 and 255 metres. BJ-16-16, the deepest hole drilled on the zone returned 3.61% Cu, 1.72 g/t Au, 11.90 g/t Ag and 0.022% Co over 12.5 m. The true width of this intersection is unknown. (CIM News Release January 18, 2017).

Since 2013 exploration at Bateman Bay has been focused on drilling the C-3 zone and discovering new targets on similar structures. In 2013 drilling was completed from 50 metres below surface to a vertical depth of 150 m. Then, in 2016, two holes were drilled at a vertical depth of 170 and 260 metres, respectively, below surface. Cobalt was also added at that time to be part of analytical metal package.

In September 2017, CIM undertook a program of stripping on the up-dip projection of the C-3 zone which had been intersected in several drill holes. Subsequent channel sampling returned 3.6% Cu, 31.0 g/t Ag and 422 ppb Au over 3.90 m over five consecutive samples and 2.53% Cu, 11.0 g/t Ag and 396 ppb Au over 3.05 m over three consecutive channel samples, all perpendicular to strike within a wide zone of intense siderite alteration.

This intersection in drill hole BJ-20-29 was the best gold result to date on the C-3 zone. The C-3 zone has encountered mineralization from surface to a vertical depth of 525 m and remains open at depth.

The property has a certificate of authorization (CA) for drilling on ice or drilling on a barge. Drilling can be completed on ice if winter conditions are favourable or drill from a barge during summer.

VIRGINIA OPTION PROPERTY

The Virginia Option property consists of 4 claims totalling 61 hectares. The property is bounded upon the northeast by the Kokko Creek Mine property, on the south by the Chib-Kayrand Mine, Merrill Island Mine and Main Campbell Mine and further to the west by the Obalski Mine property. The property was explored between 1950 and 1973 including geophysical surveys, geological mapping and sampling and diamond drilling. Minimal work has been completed since 1973. All claims are in good standing, with expiry dates of September 5, 2026.

LAC GWILLIM PROPERTY

On August 11, 2023, the Company signed an option agreement for the acquisition of a 100% interest in the Gwillim group of claims (Au-Ag) from Globex Mining Enterprises Inc.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS (suite)

PROPRIÉTÉ LAC GWILLIM (suite)

	Especes / Cash	Travaux / Work	Actions / Shares(#)	Actions / Shares (\$)
Date effective	15 000 \$		625 000	
An / Year 1	15 000 \$	150 000 \$		25 000 \$
An / Year 2	25 000 \$	150 000 \$		25 000 \$
An / Year 3	37 500 \$	200 000 \$		25 000 \$
An / Year 4	37 500 \$	500 000 \$		25 000 \$
An / Year 5		500 000 \$		
TOTAL	130 000 \$	1 500 000 \$	625 000	100 000 \$

La propriété Lac Gwillim comprend 5 claims totalisant 277 hectares situés dans le canton de Barlow, au Québec. L'échantillonnage de surface entrepris par Globex sur les claims a donné des résultats allant jusqu'à 57,1 g/t Au et 0,96 % Cu sur 1,0 mètre dans l'échantillonnage en rainure.

PROPRIÉTÉS DE SOQUEM

Le 11 août 2023, la Société a signé une entente d'option l'acquisition d'une participation de 100 % dans les propriétés Williams (Au-Cu-Zn), David (Au-Cu-Zn), Brosman (Au-Ag-Cu-Mo), Radar (Au-Ag-Cu-Zn), Dufault (Au-Cu-Zn), McKenzie (Au-Ag-Cu-Zn) et Bruneau (Au-Cu) auprès de SOQUEM Inc.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)

LAC GWILLIM PROPERTY (continued)

The Lac Gwillim property consists of 5 claims totalling 277 hectares located in Barlow Township, Quebec. Surface sampling undertaken by Globex on the claims returned assays of up to 57.1 g/t Au and 0.96% Cu over 1.0 metres in channel sampling.

SOQUEM PROPERTIES

On August 11, 2023, the Company signed an option agreement for the acquisition of a 100% interest in the Williams (Au-Cu-Zn), David (Au-Cu-Zn), Brosman (Au-Ag-Cu-Mo), Radar (Au-Ag-Cu-Zn), Dufault (Au-Cu-Zn), McKenzie (Au-Ag-Cu-Zn) and Bruneau (Au-Cu) properties from SOQUEM Inc.

	Especes / Cash	Work / Travaux	Actions / Shares (#)	Actions / Shares (\$)
Date effective	25 000 \$			25 000 \$
An / Year 1		325 000 \$		50 000 \$
An / Year 2		500 000 \$		75 000 \$
An / Year 3		1 000 000 \$		100 000 \$
An / Year 4		1 500 000 \$		125 000 \$
TOTAL	25 000 \$	3 325 000 \$		375 000 \$

PROPRIÉTÉ WILLIAM

La propriété William comprend 25 claims totalisant 974 hectares situés à 7 km au sud-ouest de la ville de Chibougamau. Elle contient deux indices de zinc-cuivre-argent découverts par des travaux de forage et de cartographie. La minéralisation est vraisemblablement d'origine volcanogène et est encaissée dans des roches volcaniques felsiques reconnues pour contenir les gîtes du lac Scott et de l'ancienne mine Lemoine.

PROPRIÉTÉ DAVID

La propriété David comprend 49 claims totalisant 2 009 hectares situés à moins de 2 km de la ville de Chibougamau. La propriété se distingue par son nombre important d'indices en or et zinc, notamment les indices du lac David et du lac Pierrot.

PROPRIÉTÉ BROSAN

La propriété Brosman comprend 48 claims totalisant 2 120 hectares. Elle est adjacente à la ville de Chibougamau et s'étend sur plus de 6 km vers l'est. Le secteur le plus prometteur se situe à l'intérieur de l'intrusion du lac Line et à la limite entre cette intrusion porphyrique et le Filon-couche du Roberge. Ce secteur, situé environ 1 km au nord du gîte Brosman, montre une superposition de deux types de minéralisation : porphyrique à Au-Cu±Mo et épithermale polymétallique.

PROPRIÉTÉ RADAR

La propriété Radar comprend 14 claims totalisant 775 hectares situés à 3 km au nord de la ville de Chibougamau. La propriété contient l'extension nord du système de fractures épigéniques hôtes de la structure cuproaurifère du gîte Brosman ainsi que l'extension d'une faille majeure E-O, hôte de l'ancienne mine Norbeau. La propriété contient une abondance d'indices polymétalliques et une rampe d'exploration s'y retrouve dans le secteur de l'indice Belle-3.

WILLIAM PROPERTY

The William property consists of 25 claims totalling 974 hectares located 7 km southwest of the town of Chibougamau. It contains two zinc-copper-silver showings discovered by drilling and mapping. The mineralization is likely of volcanogenic origin and is hosted by felsic volcanic rocks known to host the Scott Lake and former Lemoine Mine deposits.

DAVID PROPERTY

The David property consists of 49 claims totalling 2,009 hectares located less than 2 km from the town of Chibougamau. The property is characterized by a large number of gold and zinc occurrences, most notably the Lac David and Lac Pierrot showings.

BROSAN PROPERTY

The Brosman property consists of 48 claims totalling 2,120 hectares. It is adjacent to the town of Chibougamau and extends more than 6 km eastward. The most promising area of the property lies within the Lac Line porphyry intrusion and at its contact the Roberge Sill. This area, about 1 km north of the Brosman deposit, superimposes two types of mineralization: Au-Cu±Mo porphyry and epithermal polymetallic.

RADAR PROPERTY

The Brosman property consists of 14 claims totalling 775 hectares located 3 km north from the town of Chibougamau. The property contains the northern extension of the epigenetic fracture system hosting the copper-gold structure of the Brosman deposit, and the extension of a major E-W fault hosting the former Norbeau mine. The property contains an abundance of polymetallic showings. An exploration ramp is present near the Belle-3 showing.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS (suite)**PROPRIÉTÉ DUFALT**

La propriété Dufault comprend 14 claims totalisant 522 hectares situés à 5 km au nord de la ville de Chibougamau, et présente un excellent potentiel pour les minéralisations de type porphyrique Au-Cu. Le gîte MOP-II, de la propriété adjacente Roger, détenue par SOQUEM et Québec Copper & Gold Inc., se trouve d'ailleurs le long du même horizon au sein d'unités similaires.

PROPRIÉTÉ MCKENZIE

La propriété McKenzie comprend 15 claims totalisant 567 hectares situés à moins de 3 km de la ville de Chibougamau. Quelques indices de type épithermal et filon aurifère ont été découverts sur la propriété. Jusqu'à maintenant, les différents travaux de géophysique, de décapage et des forages ont permis de mettre en évidence un potentiel pour ces deux types de minéralisation.

PROPRIÉTÉ BRUNEAU

La propriété Bruneau comprend 15 claims totalisant 662 hectares situés à 7 km à l'est de la ville de Chibougamau. La limite de la propriété est située moins de 300 m au nord de l'ancienne mine Bruneau ayant extrait, entre 1966 et 1967, un total de 62 900 tonnes @ 0,69 g/t Au, 15,09 g/t Ag et 1,52 % Cu. Régionalement, les teneurs en or et en métaux de base sont associées à la présence de structures minéralisées synvolcaniques d'orientation NO-SE et/ou N-S. Ces structures synvolcaniques sont un métallotect important pour l'ensemble du camp minier de Chibougamau.

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS**Obalski**

Le 2 mars 2023, la Société a annoncé les résultats des travaux de géophysique.

En 2022, des levés géophysiques en forage ont été réalisés par Abitibi Géophysique sur la propriété. Les travaux ont débuté par la caractérisation des propriétés électriques des zones minéralisées et des roches encaissantes via des diagraphies en forage, ce qui a permis de valider l'utilisation de deux technologies complémentaires dans un total de 22 trous de forage, soit l'électromagnétisme (EM) en configuration InfiniTEM XL et la polarisation provoquée (PP) en configuration H2H-3D-IP. Dans les deux cas, deux orientations orthogonales de champ inducteur ont permis d'exciter les zones minéralisées, peu importe leur orientation.

Les nouvelles signatures géophysiques observées, jumelées à celles des levés EM en forage de 2021 et aux données géologiques connues, ont permis de construire un modèle 3D multi-paramètres cohérent et d'établir que :

- Les nouvelles données, provenant plus précisément des nouvelles extensions de la minéralisation, ont révélé la présence d'un corridor minéralisé est-ouest d'une longueur de près de 800 m qui est coupé perpendiculairement par une zone de faille nord-sud actuellement définie sur une distance de 500 m, mais qui n'a toujours pas été forée sur ses extensions.
- La minéralisation connue est confinée aux deux corridors conducteurs InfiniTEM « A » et « B » de direction générale N110° dont l'extension en profondeur et vers l'est et l'ouest n'ont pas encore été testées. Ces conducteurs « off-hole » sont très prometteurs puisque situés dans l'extension immédiate des zones minéralisées connues par forage et affichant une signature géophysique identique.
- La source de certaines anomalies géophysiques « off-hole » InfiniTEM et H2H-3D-IP partiellement définies en fin de trou pourrait être vérifiée par une simple extension de trous existants (dont les trous OBS-22-001, -002, -022, -024 et -025).

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)**DUFALT PROPERTY**

The Dufault property consists of 14 claims totalling 522 hectares located 5 km north of the town of Chibougamau, and has excellent potential for Au-Cu porphyry mineralization. The MOP-II deposit on the adjacent Roger Property owned by SOQUEM and Québec Copper & Gold Inc. is hosted along the same horizon in similar units.

MCKENZIE PROPERTY

The McKenzie property consists of 15 claims totalling 567 hectares located less than 3 km from the town of Chibougamau. Several epithermal and lode gold showings have been discovered on the property. The geophysical, stripping and drilling results to date support the potential for both types of mineralization.

BRUNEAU PROPERTY

The Bruneau property consists of 15 claims totalling 662 hectares located 7 km east of the town of Chibougamau. The property boundary is less than 300 m north of the former Bruneau mine, where 62,900 tonnes of ore was extracted between 1966 and 1967 at an average grade of 0.69 g/t Au, 15.09 g/t Ag and 1.52% Cu. Regionally, gold and base metal grades are associated with synvolcanic mineralized structures of NW-SE and/or N-S orientation. These structures are an important metallotect for the entire Chibougamau mining camp.

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES**Obalski**

On March 2, 2023, the Company announced the results of geophysical work.

In 2022, borehole geophysical surveys were conducted by Abitibi Geophysics on the property. The work began with the characterization of the electrical properties of the mineralized zones and the host rocks via borehole logging, which validated the use of two complementary technologies in a total of 22 drill holes: electromagnetism (EM) in the InfiniTEM XL configuration and induced polarization (IP) in the H2H-3D-IP configuration. In both cases, two orthogonal inducing field orientations were used to excite the mineralized zones, regardless of their orientation.

The new observed geophysical signatures, combined with those from the 2021 borehole EM survey and known geological data, have allowed the construction of a coherent multi-parameter 3D model and established the following:

- The new data, specifically from the new mineralization extensions, show an east-west mineralized corridor with a strike length of nearly 800 m, cut by a perpendicular north-south fault zone that has been defined over a distance of 500 m but whose extensions have not yet been drill-tested.
- The known mineralization is confined to the two InfiniTEM "A" and "B" conductor corridors trending N110°, whose extension at depth and to the east and west have not yet been tested. These off-hole conductors have good potential as they are located in the immediate extension of mineralized zones known from drilling and display an identical geophysical signature.
- The source of some off-hole InfiniTEM and H2H-3D-IP geophysical anomalies partially defined at the end of the hole could be tested by a simple extension of existing holes (including holes OBS-22-001, -002, -022, -024 and -025).

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)**Obalski (suite)**

- Une zone chargeable H2H-3D-IP d'orientation N030° est interprétée comme zone de faille ou de cisaillement susceptible de renfermer une importante remobilisation de la minéralisation.
- D'importantes anomalies chargeables H2H-3D-IP d'orientation N110° sur l'éponte sud des lentilles massives conductrices guideront plus précisément la localisation des forages de vérification à l'intérieur des grandes plaques InfiniTEM modélisées.

Ces nouvelles données soutiennent un agrandissement considérable du périmètre de recherche sur Obalski et redore d'autant son potentiel économique. Une enveloppe d'environ 5 000 mètres de forage est recommandée pour vérifier les nouvelles cibles géophysiques. De plus, ces résultats établissent l'habilité de l'InfiniTEM XL à examiner le reste de la propriété Obalski à partir de la surface et des autres forages disponibles.

Le 5 avril 2023, la Société a annoncé les résultats du programme de forage réalisé à la fin de 2022. De plus, la Société présente les résultats de réanalyses effectués sur des échantillons choisis provenant des travaux de forage.

Programme de forage

Après une compilation des levés géophysiques réalisées en plusieurs phases au cours des années 2021 et 2022 sur le terrain et en forage, plusieurs anomalies en résistivité et en chargeabilité ont été identifiées. Des recommandations de forage ont alors été soumises par Abitibi Géophysique de Val-d'Or.

Suite à ces recommandations, un programme de six sondages de diamètre NQ totalisant 2 958 mètres a été réalisé sur des anomalies de haute résistivité/faible chargeabilité et de faible résistivité/haute chargeabilité. Le sondage OBS-22-020 visait une anomalie de haute résistivité et les sondages OBS-22-021 à OBS-22-025 visaient deux anomalies de faible résistivité/haute chargeabilité. Le tableau suivant fait état des résultats obtenus.

Sondage	De (m)	À (m)	Long. (m)*	Au g/t (broyage 70 %)	Au g/t (broyage 90 %)	Facteur métal (70 %)	Facteur métal (90 %)	Variation suite à la réanalyse
OBS-22-020	122,85	122,35	0,50	0,21	Aucune réanalyse effectuée			
OBS-22-021	264,0	264,5	0,50	0,81	Aucune réanalyse effectuée			
	387,3	391,5	4,20	0,25				
	437,0	437,5	0,50	0,29				
OBS-22-022	52,55	53,9	1,35	0,44	Aucune réanalyse effectuée			
	312,0	315,1	3,10	0,43				
	421,7	423,85	2,15	0,46				
OBS-22-023	119,3	120,9	1,60	2,89	Aucune réanalyse effectuée			
	458,0	458,5	0,50	0,52				
OBS-22-024	366,4	366,9	0,50	2,49	Aucune réanalyse effectuée			
	406,65	409,65	3,00	1,05				
	412,6	414,0	1,40	0,28				
OBS-22-025	451,8	479,55	27,75	0,76	0,84	21,09	23,31	+10,7 %

Le résultat obtenu du sondage OBS-22-025 est particulièrement significatif. Le sondage a recoupé la zone minéralisée A-Po à une profondeur verticale de 400 mètres. Cette intersection pourrait représenter la zone A-Po qui est recoupée par une faille possible d'orientation NNE-SSO qui aurait causé une remobilisation des sulfures aurifères. Ce secteur fera l'objet de travaux de forage subséquents.

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)**Obalski (continued)**

- A chargeable H2H-3D-IP zone trending N030° is interpreted as a fault or shear zone that may host significant remobilized mineralization.
- Significant N110°-trending H2H-3D-IP chargeable anomalies on the southern footwall of the conductive massive lenses will further guide the location of test drilling within the modelled large InfiniTEM plates.

This new data supports a significant expansion of the property search perimeter and further enhances the property's economic potential. Approximately 5,000 metres of drilling is recommended to test the new geophysical targets. In addition, these results establish the relevance of InfiniTEM XL for exploration of the remainder of the property from the surface and other available drill holes.

On April 5, 2023, the Company announced the results of the year-end 2022 drilling program. In addition, the Corporation presents the results of reanalysis of selected samples from drilling

Drilling program

After a compilation of geophysical surveys carried out in several phases in 2021 and 2022 in the field and through drilling, several resistivity and chargeability anomalies were identified. Drilling recommendations were then submitted by Abitibi Geophysics of Val-d'Or.

Following these recommendations, a program of six NQ diameter holes totalling 2,958 metres was drilled on high resistivity/low chargeability and low resistivity/high chargeability anomalies. Hole OBS-22-020 tested a high-resistivity anomaly and holes OBS-22-021 to OBS-22-025 tested two low-resistivity/high-chargeability anomalies. The following table presents the results obtained.

The result obtained from hole OBS-22-025 is particularly significant. The hole intersected the A-Po mineralized zone at a vertical depth of 400 metres. This intersection could represent the A-Po zone which is intersected by a possible NNE-SSW trending fault that would have caused remobilization of the gold-bearing sulphides. This area will be the subject of further drilling.

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

Obalski (suite)

Localisation des sondages

Sondage	Estant	Nordant	Azimut	Plongée	Longueur
OBS-22-020	543472	5524561	200°	-50°	417
OBS-22-021	543410	5524466	020°	-50°	468
OBS-22-022	543410	5524466	020°	-60°	543
OBS-22-023	543410	5524466	020°	-70°	558
OBS-22-024	543456	5524449	020°	-50°	471
OBS-22-025	543456	5524449	020°	-60°	501

Réanalyse d'échantillons

Depuis l'acquisition du projet Obalski, plusieurs points d'interrogation ont été soulevés quant à la validité des méthodes d'analyses retenues pour l'analyse de l'or et l'argent. Certains experts ont soulevé la possibilité de la présence d'halogènes alors que d'autres questionnaient la finesse du broyage initial des échantillons de demi-carotte et du volume de pulpe finale à la pulvérisation.

La Société a ainsi procédé à des réanalyses de deux groupes d'échantillons de zones minéralisées significatives. Le premier groupe visait à étudier la présence possible d'halogènes problématiques. Un total de 44 échantillons de pulpe a donc été traités par cyanuration directe. Les résultats n'ont pas montré de différence significative entre les méthodes par pyroanalyse et par cyanuration directe. Le problème des halogènes a donc été écarté.

Le deuxième groupe de 132 échantillons a été soigneusement choisi pour un retraitement à partir des rejets initiaux. Ces rejets ont été rebroyés à 90 % passant 2 mm au lieu de 70 % passant 2 mm comme cela a été fait lors de la première analyse par pyroanalyse. La Société a également décidé de produire au moins 1 kg de pulpe à < 75 microns au lieu de 200 g < 75 microns avant la prise finale de 50 g pour la pyroanalyse.

Le tableau suivant fait état des résultats obtenus pour les sondages dont le facteur métal est supérieur à 10. De plus, pour le sondage OBS-22-015A, nous pouvons constater la différence entre une intersection à haute teneur aurifère en raison d'un effet de pépite et une intersection sans cette haute teneur.

Sondage	De (m)	À (m)	Long. (m)*	Au g/t (broyage 70 %)	Au g/t (broyage 90 %)	Facteur métal (70 %)	Facteur métal (90 %)	Variation suite à la réanalyse
OBS-22-005A	390,25	439,5	49,25	0,21	0,22	10,34	10,84	+4,8 %
OBS-22-015A (incl. 71 g/t)	417,75	427,35	9,60	5,52	4,36	52,99	41,86	-11,1 %
OBS-22-015A (excl. 71 g/t)	417,75	426,70	8,95	0,71	0,82	6,35	7,34	+15,6 %
OBS-22-016	259,5	283,5	24,00	0,32	0,44	7,68	10,56	+37,5 %
OBS-22-025	451,8	479,55	27,75	0,76	0,84	21,09	23,31	+10,7 %

Considérant que le nombre d'échantillons réanalysés est relativement restreint, la Société a décidé de procéder à la réanalyse d'environ 300 échantillons supplémentaires afin de corroborer davantage sa théorie.

Le 9 mai 2023, la Société a annoncé une mise à jour sur les travaux en cours et futurs.

Suite aux recommandations d'Abitibi Géophysique de Val-d'Or à la fin de 2022, la Société a effectué quatre sondages pour un total de 1 386,4 mètres entre le 11 avril et le 24 avril 2023 sur la propriété. Ce programme visait deux secteurs prioritaires :

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)

Obalski (continued)

Location of drill holes

Sample reanalysis

Since the acquisition of the Obalski project, several questions have been raised about the validity of the analytical methods used for gold and silver analysis. Some experts have raised the possibility of the presence of halogens while others have questioned the fineness of the initial grinding of the half-core samples and the final pulp volume upon pulverization.

The Corporation thus proceeded with the reanalysis of two groups of samples from significant mineralized zones. The first group was designed to investigate the possible presence of problematic halogens. A total of 44 pulp samples were processed by direct cyanidation. The results showed no significant difference between the fire assay and direct cyanidation methods. The halogen problem was therefore ruled out.

The second group of 132 samples was carefully selected for reprocessing from the original rejects. These rejects were reground to 90% passing 2 mm instead of 70% passing 2 mm as was done in the first fire assay. The Corporation also decided to produce at least 1 kg of pulp at < 75 microns instead of 200 g < 75 microns before the final 50 g batch for fire assay.

The following table shows the results obtained for holes with a metal factor greater than 10. In addition, for hole OBS-22-015A, we can see the difference between a high-grade gold intersection due to a nugget effect and an intersection without the high grade.

Considering that the number of samples reanalyzed is relatively small, the Corporation has decided to reanalyze approximately 300 additional samples to further corroborate its theory.

On May 9, 2023, the Company announced an update on current and future activities.

Following the recommendations of Abitibi Geophysics of Val-d'Or at the end of 2022, the Company drilled four holes for a total of 1,386.4 metres between April 11 and April 24, 2023 on the property. This program targeted two priority areas:

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)**Obalski (suite)**

- Une faille de direction nord-nord-est qui recoupe la zone A-Po, qui pourrait contenir une remobilisation de la minéralisation de la zone A-Po. Trois forages (OBS-23-026 à OBS-23-28) ont été forés sur cette structure pour un total de 837,1 mètres.

Le prolongement vers l'est de la zone A-Po qui n'avait pas fait l'objet de travaux antérieurs. Un forage de 550 mètres (OBS-23-29) a été foré sur cette anomalie de type « Metal Factor ».

Réanalyse d'échantillons historiques

Comme annoncé dans le communiqué précédemment, le traitement des quelque 300 échantillons provenant de forages historiques est toujours en cours.

Prochain programme de forage

Le programme de forage réalisé en 2017 a mis en évidence une importante structure NNE-SSO, qui n'a pas fait l'objet de travaux de suivi. Le sondage OB-17-002 avait intercepté une structure minéralisée de 3,1 m qui a titré à 10,3 g/t Au, 42,2 g/t Ag et 7,8 % Cu. La Société réalise présentement un programme de forage de 1 000 m sur cette structure.

Au cours de la période de six mois terminés le 29 février 2024, la Société a engagé 46 836 \$ en géologie, 38 510 \$ en échantillonnage et 47 581 \$ en autres frais d'exploration.

Monster Lake Est

Un permis d'intervention en forêt a été déposé auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles concernant des travaux à réaliser. La Société prévoit réaliser quelques forages.

Au cours de la période de six mois terminés le 29 février 2024, la Société n'a engagé aucun frais d'exploration.

Monster Lake Ouest

La Société a effectué un levé Mag de basse altitude. Le levé a été fait avec des lignes de vol espacées aux 50 mètres à une altitude moyenne de 20 mètres au-dessus du sol pour un total de 235 km.

Au cours de la période de six mois terminés le 29 février 2024, la Société n'a engagé aucun frais d'exploration.

Hazeur

Au cours de la période de six mois terminés le 29 février 2024, la Société n'a engagé aucun frais d'exploration.

Star Lake

Le 24 janvier 2023, la Société annonce des résultats positifs d'échantillonnage de prospection.

La Société a également doublé la taille de sa propriété, qui compte désormais 214 claims désignés sur carte sur une superficie de 10 906 ha (ou 109 km²), soit la plus grande position de terrain du secteur. La propriété est caractérisée par de multiples intrusions de pegmatites affleurantes sous-explorées qui présentent un enrichissement inhabituel en éléments des terres rares.

À l'automne 2022, la Société a demandé à Dahrouge Geological Consulting Ltd. d'effectuer une visite de prospection d'une journée sur la propriété dans le but de rééchantillonner des échantillons choisis historiques contenant des valeurs anormales en éléments des terres rares.

Compte tenu de ces résultats prometteurs, la Société a organisé une campagne de prospection de deux semaines tenue en juin 2023.

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)**Obalski (continued)**

- A north-northeast trending fault intersecting the A-Po Zone, which may contain remobilization of the A-Po Zone mineralization. Three holes (OBS-23-026 to OBS-23-28) were drilled on this structure for a total of 837.1 metres.

The eastern extension of the A-Po Zone which had not been previously explored. A 550-metre hole (OBS-23-29) was drilled on this "Metal Factor" anomaly.

Re-analysis of historical samples

As reported previously, the processing of approximately 300 samples from historical drilling is still underway.

Upcoming drilling program

The 2017 drilling program outlined a significant NNE-SSW structure, which has not been followed up. Hole OB-17-002 had intercepted a 3.1 m mineralized structure that graded 10.3 g/t Au, 42.2 g/t Ag and 7.8% Cu. The Company carry out currently a 1,000 m drilling program on this structure.

During the six-month period ended February 29, 2024, the Company incurred \$ 46,836 in geology, \$ 38,510 in sampling and \$ 47,581 in other exploration expenses.

Monster Lake East

A forest intervention permit was filed with the Ministry of Energy and Natural Resources for work to be carried out. The Company plans to carry out some drilling.

During six-month period ended February 29, 2024, the Company has not incurred exploration expenses.

Monster Lake West

The Company plans to conduct a low-level Mag survey. The survey will be carried out with flight lines spaced every 50 meters at an average altitude of 20 meters above the ground for a total of 235 km.

During the six-month period ended February 29, 2024, the Company has not incurred exploration expenses.

Hazeur

During the six-month period ended February 29, 2024, the Company has not incurred exploration expenses.

Star Lake

On January 24, 2023, the Company reported a positive prospecting sampling result.

The Company has also doubled the size of its property to 214 map-designated claims over an area of 10,906 ha (or 109 km²), the largest land position in the sector. The property is characterized by multiple under-explored outcropping pegmatite intrusions that host unusual enrichment of rare earth elements.

In the fall of 2022, the Company asked Dahrouge Geological Consulting Ltd. to conduct a one-day prospecting visit on the property for the purpose of resampling historic grab samples containing anomalous rare earth element values.

Given these promising results, the Company organized a two-week-long prospecting campaign held in June 2023.

CORPORATION TOMAGOLD

Rapport de Gestion

Pour la période de six mois terminée le 29 février 2024

TOMAGOLD CORPORATION

Management Discussion and Analysis

For the six-month period ended February 29, 2024

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

Obalski (suite)

Star Lake (suite)

Des échantillons choisis ont été prélevés à l'aide d'un marteau lorsque cela était possible et l'emplacement des échantillons a été déterminé par la localisation de l'échantillonnage historique effectué sur la propriété. Toutes les valeurs supérieures à 0,4 % TREO ont été vérifiées et rééchantillonnées. Tous les résultats d'analyse lithogéochimique des échantillons choisis ont été fournis par SGS Canada Inc, Minerals Services ISO/IEC 17025, à Burnaby, en Colombie-Britannique. Les éléments supplémentaires dont la détection dépassait les limites ont été envoyés pour une analyse plus poussée à SGS Canada, Mineral Services, un laboratoire certifié ASTM C204-84, à Lakefield, en Ontario. Les résultats d'analyse sont soumis à des procédures d'échantillonnage d'assurance de la qualité/contrôle de la qualité (AQ/CQ) conformes aux normes de l'industrie et au Règlement 43-101, à l'interne au laboratoire, tel que décrit par SGS Canada.

Au cours de la période de six mois terminés le 29 février 2024, la Société n'a engagé aucun frais d'exploration.

Brisk

Au cours de la période de six mois terminés le 29 février 2024, la Société n'a engagé aucun frais d'exploration.

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)

Obalski (continued)

Star Lake (continued)

Grab samples were collected with the use of a rock hammer where possible and sample selection location was determined by the localization of historic sampling done on the property. All values over 0.4% TREO were visited and resampled. All lithogeochemical assay results of grab samples were provided by SGS Canada Inc, Minerals Services an ISO/IEC 17025, in Burnaby, British Columbia. Additional elements with over-limit detection were sent for more analysis in SGS Canada, Mineral Services an ASTM C204-84 certified laboratory, in Lakefield, Ontario. Analytical results are subject to industry-standard and National Instrument 43-101 compliant quality assurance/quality control (QA/QC) sample procedures internally at the laboratory, as described by SGS Canada.

During the six-month period ended February 29, 2024, the Company has not incurred exploration expenses.

Brisk

During the six-month period ended February 29, 2024, the Company has not incurred exploration expenses.

	MONSTER LAKE EST	HAZEUR	OBALSKI	MONSTER LAKE OUEST	STAR LAKE	BRISK	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1er septembre 2023/ Balance at September 1st, 2023	723 815	243 327	3 100 344	54 836	124 046	56 151	4 302 519
Géologie / Geology	-	-	46 836	-	-	-	46 836
Autres frais d'exploration / Other exploration expenses	-	-	38 510	-	-	-	38 510
Échantillonnage / Sampling	-	-	47 581	-	-	-	47 581
Total des frais d'exploration / Total exploration expenses	-	-	132 926	-	-	-	132 926
Solde au 29 février 2024 / Balance at February 29, 2024	723 815	243 327	3 233 270	54 836	124 046	56 151	4 435 445

6.0 INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES

6.0 SELECTED ANNUAL INFORMATION

	31 août / August 31, 2023	31 août / August 31, 2022	31 août / August 31, 2021
	\$	\$	\$
États consolidés de la situation financière / Consolidated statements of Financial Position			
Trésorerie et dépôt à terme / Cash and term deposit	142 391	47 337	46 916
Total de l'actif / Total assets	688 912	2 934 982	6 841 079
Total du passif / Total liabilities	622 666	556 087	1 491 734
Capital social / Share Capital	19 640 905	18 946 968	18 741 968
États consolidés du résultat global / Consolidated statements of Financial Position			
Dépenses d'opération totales / Total operating expenses	(3 292 952)	(3 291 301)	(1 795 380)
Perte nette de l'exercice / Net loss for the year	(3 061 946)	(3 352 631)	(1 811 486)
Résultat de base et dilué par action / Basic and diluted loss per share	(0,018)	(0,021)	(0,012)

CORPORATION TOMAGOLD**Rapport de Gestion**

Pour la période de six mois terminée le 29 février 2024

TOMAGOLD CORPORATION**Management Discussion and Analysis**

For the six-month period ended February 29, 2024

7.0 RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour la période de six mois terminée le 29 février 2024, la Société a enregistré une perte nette de 1 261 322 \$ comparativement à une perte nette de 1 483 521 \$ pour la période de six mois terminée le 28 février 2023.

Honoraires de consultation / Consulting fees (a)

Gain sur disposition de placement / Gain on Investment disposal (b)

a) La baisse est liée à un engagement d'un moins grand nombre de consultant durant la période courante.

b) L'augmentation est liée à la disposition des actions Ressources Goliath.

8.0 REVUE TRIMESTRIELLE**Sommaire des résultats trimestriels**

Description	2024-02-29	2023-11-30
Revenus	-	-
Résultat net	(196 568)	(1 064 754)
Résultat par action diluée	(0,001)	(0,006)

Description	2023-02-28	2022-11-30
Revenus	-	-
Résultat net	(797 440)	(686 081)
Résultat par action diluée	(0,005)	(0,004)

9.0 RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Pour la période de six mois terminée le 29 février 2024, la Société a enregistré une perte nette de 196 568 \$ comparativement à une perte nette de 797 440 \$ pour la période de six mois terminée le 28 février 2023.

Honoraires de consultant / Consulting fees (a)

Variation nette de la juste valeur des placements / Net change in fair value of investments (b)

a) La baisse est liée à un engagement d'un moins grand nombre de consultant durant la période courante.

b) La baisse est dû au fait que la Société n'a plus de placement au cours de la période courante alors qu'une baisse de valeur a été notée au cours du trimestre correspondant de l'année dernière.

10.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La principale source de financement de la Société est l'émission de capital-actions. Chacun des projets de la Société a démontré une évidence suffisante de mérite géologique pour permettre de faire l'objet d'explorations additionnelles.

Cependant, il n'est pas présentement possible d'estimer le coût des programmes d'exploration additionnels futurs qui pourraient ou ne pourraient pas amener des propriétés individuelles au prochain niveau de développement continu étant donné que ce sont tous des projets d'exploration dont le développement dépend des résultats d'exploration et de la capacité de compléter les financements.

7.0 OPERATIONS RESULTS

For the six-month period ended February 29, 2024, the Company recorded net loss of \$ 1,261,322 compared to net loss of \$ 1,483,521 for the six-month period ended February 28, 2023.

	2024	2023	Variation / Variation
	\$	\$	\$
	60 554	140 618	(80 064)
	(158 510)	(61 211)	(97 299)

a) The decrease is linked to the engagement of a smaller number of consultants during the current period.

b) The increase is related to the disposal of the Goliath Resources shares.

8.0 QUARTERLY REVIEW**Summary of quarterly results**

Description	2023-08-31	2023-05-31	Description
	\$	\$	
Revenu	-	-	Revenu
Net loss	(965 279)	(613 146)	Net loss
Net loss per share diluted	(0,01)	(0,003)	Net loss per share diluted

Description	2022-08-31	2022-05-31	Description
	\$	\$	
Revenu	-	-	Revenu
Net loss	(1 077 465)	(1 499 802)	Net loss
Loss per share diluted	(0,01)	(0,01)	Loss per share diluted

9.0 SECOND QUARTER RESULTS

For the six-month period ended February 29, 2024, the Company recorded net loss of \$ 196,568 compared to net loss of \$ 797,440 for the six-month period ended February 28, 2023.

	2024	2023	Variation / Variation
	\$	\$	\$
	12 946	89 077	(76 131)
	-	440 562	(440 562)

a) The decrease is linked to the engagement of a smaller number of consultants during the current period.

b) The decrease is due to the fact that the Company no longer has any investments during the current period while a drop in value was noted during the corresponding quarter of last year.

10.0 LIQUIDITY AND FUNDING

The Company's main source of financing is the issuance of share capital. Each of its projects has demonstrated sufficient evidence of geological merit to warrant additional exploration.

However, it is not presently possible to estimate the cost of further exploration programs, which may or may not bring individual properties to a subsequent stage of development, since they are all exploration projects, and their development depends on exploration results and the ability to raise financings.

11.0 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées et les principaux dirigeants.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et certains autres dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

11.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et ainsi que la direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Pour la période de trois mois terminée / For the three-month period ended	
	29 février / February 29, 2024	28 février / February 28, 2023
	\$	\$
Administrateur et membre de la direction de la Société		
Charges au titre des avantages du personnel	38 258	39 016
Société détenue par un dirigeant de la Société		
Honoraires professionnels	16 500	16 500
Total des avantages à court terme	54 758	55 516

12.0 TRANSACTIONS HORS-BILAN

Il n'existe aucune transaction hors bilan.

13.0 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Il n'existe aucune obligation et engagement contractuel.

14.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

14.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement.

À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

11.0 RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company's related parties include affiliated companies and key management.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special term and conditions and no guarantees has been given or received. Outstanding balances are usually settled in cash.

Key management personnel of the Company are members of the board of directors and other management. The key management personnel compensation includes the following:

11.1 Transactions with key management personnel

Key management personnel of the Company are members of the Board of Directors and the management. The key management personnel compensation includes the following:

	Pour la période de six mois terminée / For the six-month period ended		
	29 février / February 29, 2024	28 février / February 28, 2023	
	\$	\$	
			Director and an officer of the Company
	81 317	82 511	Employee benefit expenses
			Company controlled by a director
	33 000	33 000	Professional fees
	114 317	115 511	Total short-term management benefits

12.0 OFF-BALANCE SHEET TRANSACTIONS

There are no off-balance sheet transactions.

13.0 CONTRACTUAL OBLIGATIONS AND COMMITMENTS

There are no obligation and commitments.

14.0 JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the consolidated financial statements, management makes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

14.1 Significant management judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Recognition of deferred income tax assets

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment.

To date, management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

14.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations de l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

14.2 Sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a utilisé le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La volatilité prévue a été déterminée à partir des données historiques des actions de sociétés comparables sur la durée de vie prévue.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte.

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

14.0 JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances.

14.2 Estimation uncertainty

Information about estimates and assumptions that have the most significant effect on recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is provided below. Actual results may be substantially different.

Share-based payments

To estimate expenses for share-based payments, it is necessary to select an appropriate valuation model and obtain the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company used the Black-Scholes option pricing model. The expected volatility was determined by reference to historical data of compatible Company's shares over the expected life period.

Provisions and contingent liabilities

The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recognized in the consolidated financial statements or whether it should be disclosed as a contingent liability. Quantifying these liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice received, previous experience and the probability of the realization of a loss.

Tax credits receivable

The calculation of the Company's refundable tax credit on qualified exploration expenditure incurred and refundable tax credit involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until a notice of assessment as been issued by the relevant taxation authority and payment has been received. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to the refundable tax credit and refundable tax credit, and income tax expense in future periods.

15.0 DIVULGATION DES ACTIONS EN CIRCULATION

	Au 25 avril / April 25, 2024
	Nombre / Number
Actions ordinaires	186 782 706
Bons de souscription	1 260 100
Bons aux courtiers	1 018 181
Options d'achat d'actions	7 850 000
Total d'actions ordinaires pleinement diluées	196 910 887

16.0 ÉVÉNEMENT SUBSEQUENT

Aucun événement subséquent.

15.0 OUTSTANDING SHARE INFORMATION

	Au 25 avril / April 25, 2024
	Nombre / Number
Common shares	186 782 706
Warrants	1 260 100
Brokers warrants	1 018 181
Stock options	7 850 000
Total common shares fully diluted	196 910 887

16.0 SUBSEQUENT EVENT

No subsequent event.

17.0 RISQUES DÉCOULANTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

17.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Autre risque de prix

La Société est exposée à un autre risque de prix à l'égard de ses titres négociables dans des sociétés d'exploration minière cotées de ses options d'achat d'une société minière cotée et de ses bons de souscription dans une société d'exploration minière cotée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière. Au 29 février 2024, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	29 février / February 29, 2024
	\$
Encaisse	1 216
Dépôt à terme	20 019
Autres débiteurs	13 647
Valeur comptable	34 882

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Le risque de crédit de l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est de grande qualité.

17.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement privées et publiques suffisantes.

Toutes les dettes fournisseurs et autres créditeurs de la Société viennent à échéance dans moins de trois mois.

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est incus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

La Société est donc exposée au risque de liquidité en lien avec son prêt et sa marge de crédit.

17.0 FINANCIAL INSTRUMENT RISKS

The company is exposed to various risks in relation to financial instruments. The main types of risks the Company is exposed to are market risk, credit risk and liquidity risk.

The Company focuses on actively securing short to medium-term cash flows by minimizing the exposure to financial markets. The Company does not actively engage in the trading of financial instruments for speculative purposes.

The most significant financial risk to which the Company is exposed are described below.

17.1 Market risk

Market risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. The Company is exposed to the other price sensitivity risk.

Other price sensitivity

The Company is exposed to other price risk in respect of its marketable securities in quoted mining exploration companies, its option calls in a quoted mining exploration company, and its warrants in quoted mining exploration company.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation. As at February 29, 2024, the Company's maximum exposure to credit risk is limited to the carrying amount of financial assets at the reporting date, as summarized below:

	31 août / August 31, 2023	
	\$	
	122 372	Cash
	20 019	Term deposits
	10 424	Receivables and advances
	152 815	Carrying amounts

The Company's management considers that all the above financial assets that are not impaired or past due for each of the reporting dates under review are of good credit quality.

The credit risk for cash and term deposits is considered negligible, since the counterparties are reputable banks with high quality external credit ratings.

17.2 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount.

All payables and other payables of the Company are due in less than three months.

When the counterparty has a choice of when an amount is paid, the liability has been included on the earliest date on which payment can be required.

The Company is therefore exposed to liquidity risk related to its loan and its credit margin.

18.0 PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice se terminant le 31 août 2024, la Société planifie ;

- Compléter le financement pour l'acquisition du camp minier de Chibougamau et ses programmes d'exploration ;
- Planifier programmes d'exploration sur les propriétés minières ;
- Analyser des acquisitions potentielles

La stratégie de développement de la société est axée sur la découverte de gisements économiquement rentables, dont les fruits de l'exploitation assureront la pérennité de la société. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte du contexte global dans lequel se situe l'exploration, de l'évolution du marché boursier et du prix de l'or et des métaux.

19.0 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le règlement « 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société déposeront une attestation de base pour émetteur émergent à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers annuels et les rapports de gestion accompagnant ces états financiers.

Contrairement à l'attestation complète prévue par le règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent comporte un « avis aux lecteurs » qui précise que le chef de la direction et le chef de la direction financière ne fait aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens attribué à ces expressions par le Règlement 52-109.

20.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 25 avril 2024. La société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et des états financiers trimestriels sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com). Davantage de renseignements sur la compagnie peuvent être également trouvés sur SEDAR (www.sedar.com).

Le 25 avril 2024
On April 25, 2024

(signé) David Grondin

David Grondin
Président et chef de la direction /
President and chief executive officer

18.0 OUTLOOK

During the year ending August 31, 2024, the Company plans;

- Complete the financing for the acquisition of the Chibougamau mining camp and its exploration programs;
- Plan exploration programs on the mining properties
- Analyse potential acquisitions

The Company development strategy is focused on the discovery of economically profitable deposits, where the benefits of mining will ensure the Company's sustainability. Management, in implementing its development strategy, will take into account the exploration global context, the evolution of the stock market and the price of gold and metals.

19.0 INFORMATION COMMUNICATION CONTROLS AND PROCEDURES

In accordance with national instrument 52-109 – Certification of Disclosure in Issuers' Annual and Interim Filings ("NI 52-109"), the Chief Executive Officer ("CEO") and Chief Financial Officer ("CFO") of the Corporation will file a Venture Issuer Basic Certificate with respect to the financial information contained in the annual financial statements and respective accompanying Management's Discussion and Analysis.

In contrast to the full certificate under NI 52-109, the Venture Issuer Basic Certification includes a "Note to Reader" stating that CEO and CFO do not make any representations relating to the establishment and maintenance of disclosure controls and procedures and internal control over financial reporting, as defined in NI 52-109.

20.0 ADDITIONAL INFORMATION AND CONTINUOUS DISCLOSURE

This MD&A was prepared as of April 25, 2024. The Company regularly discloses additional information by filing press releases and quarterly financial statements on SEDAR (www.sedar.com). More information about the Company can be also found on SEDAR (www.sedar.com).

(signé) Martin Nicoletti

Martin Nicoletti, CPA
Chef des opérations financières /
Chief Financial Officer